

La campagne de vaccination victime de son succès

Pourquoi il n'est pas aisé de recourir à l'aide du secteur privé de la santé



Elections professionnelles
Observations méthodologiques et politiques

Par Jawad Chafik



Réunions des candidates USFP des circonscriptions électorales régionales

Page 2

Les nouvelles restrictions provoquent l'incrédulité des propriétaires des salles
Les coachs sportifs sont dans une situation financière précaire



Page 5

Les ventes de voitures neuves poursuivent leur progression



Page 10

La Chambre de jugement de la Commission d'éthique sanctionne Issa Hayatou



Page 23

Elections professionnelles : Observations méthodologiques et politiques

C'est avec la démocratie que l'on édifie les institutions. Et c'est avec la démocratie des institutions que l'on édifie la démocratie

La campagne électorale des candidates et candidats, militantes et militants de l'USFP se distingue par sa limpidité et par l'honneur d'appartenir au Parti des forces populaires animées par, là même, d'une ferme volonté de convaincre qui tranche avec les viles pratiques où les transactions de vente et d'achat font la loi. Leur motivation n'est autre que de consacrer la promotion de l'institution professionnelle, tant pour ce qui se rapporte aux membres, qu'à la gestion, la gouvernance, les attributions ou les moyens ...

Selon le communiqué rendu public par le ministère de l'Intérieur à l'issue du délai de dépôt des candidatures, le plus « grand parti » à prendre part à ces élections serait celui des « sans appartenance » avec 2614 candidats, soit 21,21% des 12.383 candidatures déposées dans l'ensemble. Il est suivi, de loin, par le premier parti « authentique », le Rassemblement national des indépendants (parti de l'argent et des affaires !!) avec 1938 candidats (15,65%) puis de l'Istiqlal, du PAM et de l'USFP.

Avec ses 917 candidats, (soit 7,14%), le Parti de la Rose vient en quatrième po-

sition devantant de la sorte ce parti qui se prétend grand, mais qui n'est au fait qu'un parti de « fquihis » et dont la sixième place prouve, si besoin en est, que le commerce et l'industrie ne sont pas son truc.

La liste comprend aussi certains autres partis qui brillent par leur absence depuis des lustres. Ils sont là avec, toutefois, un pourcentage insignifiant.

Le comble serait à « d'actifs » de cette vingtaine de ... partis à avoir présenté collectivement quelque chose comme 547 candidats (4,42%).

Quel commentaire devrait convenir pour ce groupement ou assemblage hybride autre que celui de lui souhaiter qu'il ne soit atteint par le mauvais œil ?

Toutefois, l'un des principaux points positifs qui caractérise cette opération électorale concerne le taux de candidatures des femmes qui avec un total de 2940 avoisine le quart de l'ensemble des candidatures.

Si le gauchisme est qualifié par Lénine de maladie infantile du communisme, nous nous permettrions de le paraphraser pour dire que « la balkanisation est la maladie infantile de la démocratie ».

Il y a lieu de relever que les élections des Chambres professionnelles et celles des représentants des salariés sont les

seules à enregistrer une grande part de candidatures du « parti/syndicat des sans appartenance » !!

Les élections politiques n'admettent pas à la base et dans leur finalité la non appartenance comme référence à la politique. Sinon, elles refléteraient une politique sans intitulé, sans substance.

Ce phénomène que l'on cherche prétendument à justifier par « de souci » de rejeter l'appartenance partisane au profit de celle professionnelle cache par ailleurs un piteux niveau de conscience qui revendique une soi-disant indépendance juste pour entrer de plain-pied dans un grand marché de transactions électoralistes, de servitude donc, qui ouvre ses portes dès l'annonce des résultats ...

Place alors à ce spectacle assurément lamentable lors de la composition des bureaux respectifs des différentes catégories, de l'élection des présidents et bureaux des Chambres ainsi que des conseils provinciaux et régionaux. Sans oublier l'élection des membres de la Chambre des conseillers.

Une anecdote cependant. Une blague surtout, même si l'on ne sait pas trop s'il faut en rire ou en pleurer. Elle concerne l'une des Chambres relevant de Fès-Meknès où quelqu'un s'est vu bombardé par

son « parti », tête de liste aux prochaines élections communales, régionales et législatives. Mais au jour d'aujourd'hui, l'intéressé est candidat aux élections professionnelles sans appartenance politique (SAP).

Pas vraiment la peine de rappeler qu'une fois sa mission de SAP (de sape plutôt) terminée, il retrouvera « ses » couleurs, sans rougir tout comme son « parti ».

Il faudrait peut-être rappeler que les listes électorales sont autrement entachées par la « sans appartenance ». Il suffit de se représenter tous ces morts ou ceux qui ont fait faillite, ou en cessation d'activité, voire des non professionnels ... pour s'en convaincre.

La forme est à assimiler au fond dans une démocratie.

Les outils justes sont essentiels pour atteindre des objectifs justes.

C'est avec la démocratie que l'on édifie les institutions. Et c'est avec la démocratie des institutions que l'on édifie la démocratie.

Nos Chambres professionnelles avancent à quatre pattes vers la résolution de cette équation.

Et les candidats de l'USFP encore et toujours à pied d'œuvre ...

L'espoir est là !



La balkanisation est la maladie infantile de la démocratie

Réunions des candidates USFP des circonscriptions électorales régionales

Le Bureau politique de l'USFP a tenu une série de réunions au cours de ces derniers jours, se rapportant essentiellement à la question des têtes de listes électorales parlementaires et sanctionnées par le traitement final de 90% des circonscriptions locales au titre des échéances législatives.

Les délibérations du Bureau politique ont concerné également les listes des circonscriptions électorales régionales féminines.

Ainsi et conformément à la procédure en vigueur à ce sujet, il a été décidé d'inviter toutes les candidates aux circonscriptions électorales régionales à prendre part aux réunions qui se tiendront dimanche 8 août 2021 aux sièges du parti dans les centres de régions sous la houlette des équipes de travail du Bureau politique en charge des régions.

A cet effet, ce communiqué tient lieu d'une convocation de toutes les concernées qui ont déposé leurs demandes de candidature au niveau des circonscriptions électorales législatives régionales.



Par Jawad Chafik
Membre du Bureau politique de l'USFP et secrétaire régional du parti à Fès

Série de rencontres organisées par l'ADII

Sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme



L'Administration des Douanes et impôts indirects (ADII) a organisé une série de rencontres, dans le cadre de la vulgarisation des nouvelles dispositions en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Dans un communiqué, l'ADII indique que la loi n°12.18 publiée au Bulletin officiel le 14.06.2021 a apporté diverses nouveautés en rapport avec le dispositif légal de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ainsi, deux rencontres ont été or-

ganisées les 09 et 16 juillet 2021 respectivement au siège de la Direction régionale des Douanes de Casablanca-Settat et au siège de la Direction régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au profit de représentants des commerçants des métaux précieux et pierres précieuses et ce, en collaboration avec l'Autorité nationale des renseignements financiers (ANRF) et la Fédération marocaine des bijoutiers, fait savoir l'ADII.

S'en est suivie une troisième tenue le 29 juillet 2021 au siège du ministère de la Culture, avec la participation de

l'ANRF et l'ADII, cette fois-ci, au profit des commerçants d'œuvres d'art, ajoute la même source.

Ces événements ont constitué l'occasion pour la Douane de sensibiliser ces commerçants quant à la gravité que revêt ce délit et d'exposer les obligations légales leur incombant, en tant que personnes assujetties, afin de prévenir les risques liés au blanchiment des capitaux, à travers la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de mesures de vigilance et la présentation des déclarations de soupçons.

Scolarisation

L'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) Souss-Massa a organisé, récemment, une rencontre régionale sur "la scolarisation des enfants en situation de migration".

Organisée en partenariat avec le ministère de tutelle et l'UNICEF, cette rencontre vise à partager les expériences et discuter des moyens susceptibles de faciliter l'intégration de ses enfants au sein de

la société et de faire connaître ce projet au niveau de la région.

Les participants à cette activité ont mis en avant les efforts et la volonté du Royaume de se conformer à ses engagements institutionnels et internationaux, relevant que la politique nationale de migration vise à assurer une intégration fluide des élèves venant de l'étranger dans le système scolaire marocain.

Accidents

Vingt personnes ont été tuées et 1.786 autres blessées, dont 66 grièvement, dans 1.278 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain durant la semaine allant du 26 juillet au 1^{er} août 2021.

Ces accidents sont principalement dus à l'inadverance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadverance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité,

au changement de direction sans usage de signal, au changement de direction non-autorisé, au non-respect du stop, au défaut de maîtrise des véhicules, à la conduite sous l'emprise de l'alcool, à la circulation sur la voie gauche, au non-respect des feux de signalisation, à la circulation en sens interdit et aux dépassements défectueux, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Affaire Pegasus

Le Maroc dépose une demande d'injonction à l'encontre de la société d'édition Süddeutsche Zeitung GmbH

Le Maroc, représenté par son ambassadeur à Berlin, Zohour Alaoui, a déposé, lundi en Allemagne, une demande d'injonction à l'encontre de la société d'édition de journaux "Süddeutsche Zeitung GmbH", pour "allégations mensongères dans le cadre d'un reportage sur l'utilisation présumée du logiciel espion Pegasus par le Royaume du Maroc".

Selon la requête, "Süddeutsche Zeitung GmbH avait allégué dans plusieurs reportages, en partie sous forme de faits établis et en partie sous forme de soupçons, que le Royaume du Maroc avait déployé le logiciel d'espionnage dit Pegasus et l'avait utilisé pour espionner et mettre sur écoute les téléphones portables de nombreux politiciens, journalistes et autres personnes", souligne l'ambassade du Maroc à Berlin dans un communiqué.

Le Royaume du Maroc, qui dément fermement ces allégations, n'a jamais acquis et n'a donc jamais utilisé le logiciel espion Pegasus, tient à préciser la même source.

Cette action en Allemagne intervient après les procédures en diffamation déjà engagées par le Maroc en

France contre Amnesty International, Forbidden Stories, Le Monde, Mediapart et Radio France.

En effet, le Maroc avait lancé, le 22 juillet dernier, une première procédure en diffamation contre Amnesty International et Forbidden Stories, les deux organisations à l'origine des accusations du Maroc d'infiltration des téléphones de plusieurs personnalités publiques nationales et étrangères à travers le logiciel Pegasus.

Le 28 juillet dernier, le Maroc avait introduit auprès de la justice française de nouvelles citations directes en diffamation contre le quotidien Le Monde et son directeur Jérôme Fenoglio, le site d'information Mediapart et son patron Edwy Plenel, et Radio France.

A rappeler que dans un entretien accordé récemment au magazine panafricain Jeune Afrique, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avait affirmé que toute personne ou organisme portant des accusations contre le Maroc, devra en produire la preuve, ou assumer sa dénonciation calomnieuse devant la justice.



Le Maroc a choisi de faire confiance à la justice, en interne et à l'international, avait souligné M. Bourita en réaction à la persistante campagne médiatique évoquant une prétendue infiltration des téléphones

de plusieurs personnalités publiques nationales et étrangères à travers le logiciel informatique dit Pegasus.

À côté des actions en justice en France et en Allemagne, le Maroc a pris ses propres mesures pour prou-

ver l'illégalité des allégations formulées à son encontre.

Un collège d'experts français de renom se penche actuellement sur les éléments techniques liés à ces allégations et établira un rapport spécial.

Débat à Rabat sur "l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap au Maroc"

Les contours du projet "Changer de regard et promouvoir l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap au Maroc", une initiative mise en œuvre par l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), ont été débattus récemment à Rabat lors d'une réunion d'échanges sur les personnes en situation de handicap avec les différentes parties prenantes nationales.

Ce projet "va permettre d'associer une vision sur la manière qui est basée sur les droits de l'Homme et qui permet également de changer la perspective par rapport à la question du handicap", a précisé le bureau de l'UNESCO pour le Maghreb dans un communiqué.

"Au Maroc, nous comptons une famille sur quatre au sein de laquelle se

trouve une personne vivant avec un handicap. (...) Ce n'est pas uniquement une question de santé, c'est une question sociale qu'il faut aborder de tous les angles : l'éducation, les villes, la culture, les affaires sociales et par beaucoup d'autres moyens", a indiqué Alexander Schischlik, directeur par intérim du bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, cité dans le communiqué.

La réunion d'échanges, organisée en partenariat avec le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap, a mis en avant la convergence de vues de toutes les parties prenantes autour d'une "vision commune du handicap fondée sur le droit qui se traduira par le changement des normes socioculturelles en inversant les préjugés et les stéréotypes négatifs envers les personnes en situation de handicap".

"Nous sommes fiers de cette convergence entre ces différentes

agences des Nations unies et également fiers qu'il y est une participation d'un ensemble d'instances gouvernementales, dont le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'égalité et de la famille, le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation nationale, d'institutions constitutionnelles à l'instar du Conseil national des droits de l'Homme, et d'organisations de la société civile", a indiqué, de son côté, le secrétaire général du Collectif, Abdelmajid Makni.

Selon le bureau régional de l'UNESCO, le projet "Changer de regard et promouvoir l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap au Maroc" a contribué à l'initiation de changements structurels et culturels pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap.

Il s'agit, entre autres, de la consécration du principe d'égalité et de non-dis-

crimination; de la promotion du respect des droits et de la dignité des personnes en situation de handicap, et l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et d'opinion; de la promotion du droit des personnes en situation de handicap à jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination, y compris des services de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la violence fondée sur le genre, ainsi que du renforcement du droit des personnes en situation de handicap à des services de santé inclusifs et à faire indirectement progresser le droit à l'éducation des jeunes en situation de handicap dans le cadre de la stratégie inclusive du ministère de l'Éducation. Lors de cette rencontre, tous les partenaires du projet se sont dits conscients que le handicap est une situation multidimensionnelle interactive entre la personne et l'environnement et que la question du handicap nécessite des interventions multisectorielles inclusives

et complémentaires pour lever les différents types d'obstacles empêchant la pleine participation des personnes en situation de handicap.

Le changement est à induire au niveau des politiques publiques, des services locaux et dans la conscience du grand public, relève le communiqué, notant que pour opérer le changement, le projet s'appuie sur trois types de leviers, à savoir le changement des normes culturelles; la promotion et la facilitation des partenariats entre acteurs outre le développement des capacités de groupes spécifiques ciblés.

La pérennisation du projet repose sur des perspectives auxquelles l'ensemble des parties prenantes a adhéré lors de cette réunion d'échanges. En effet, un projet de Charte a été présenté et tous les acteurs se sont engagés dans le processus de suivi pour l'adoption du projet de cette Charte, souligne l'organisation onusienne.

La campagne de vaccination victime de son succès

Pourquoi il n'est pas aisé de recourir à l'aide du secteur privé de la santé



La campagne de vaccination contre la Covid19 se poursuit de plus belle. En effet, plus de 10 millions de personnes ont reçu leur première dose du vaccin, contre 9.140.785 personnes qui ont été complètement vaccinées (1ère et 2ème doses), a précisé jeudi dernier le ministère de la Santé dans son bulletin quotidien sur la situation de la pandémie. Pourtant, et depuis peu, nombreux ceux qui critiquent les longues heures d'attente et le désordre dans certains centres de vaccination à cause des flux massifs de citoyens désireux de se faire vacciner.

« Ces flux sont le résultat logique de l'élargissement des tranches d'âge des personnes cibles et notamment les jeunes qui représentent une proportion importante de la population. Ceci d'autant plus qu'un bon nombre de nos concitoyens ont changé d'avis concernant l'utilité du vaccin contre Covid19 et particulièrement ces derniers jours où les taux de contamination et de morbidité ont augmenté. En effet, notre pays a dernièrement recensé

1.115 cas critiques, dont 41 sous intubation et 52 décès », nous a indiqué Mohamed Amine Bekkaoui, président du Syndicat des pharmaciens de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab.

Ces flux massifs obligent-ils l'Etat à confier une partie des opérations de vaccination au secteur privé de la santé (médecins libéraux et pharmaciens) ? A rappeler, cependant, que notre pays compte 12.000 officines et plus de 12.000 médecins du privé. « Il y a des discussions dans ce sens entre le ministère de la Santé et le Conseil des pharmaciens. Le département de tutelle compte coordonner et impliquer les officines. En effet, tout le monde est unanime sur le fait que ces flux risquent d'engendrer d'autres cas de contamination et d'aggraver la situation épidémiologique dans notre pays », nous a indiqué Mohamed Amine Bekkaoui. Et de préciser : « Pourtant, il faut noter que nous ne nous sommes pas impliqués comme le cas pour nos confrères dans certains pays européens où la vaccination

est ouverte depuis le 25 février aux personnes éligibles chez le médecin ou auprès de la structure hospitalière en charge du suivi du patient, en cabinet d'infirmiers, en pharmacie ou auprès de sages-femmes... En effet, les pharmacies au Maroc ne sont pas encadrées et gérées de la même façon qu'en Europe ».

Même évaluation de la part de ce médecin casablancais, qui a sollicité l'anonymat. D'après lui, la question de participation du secteur privé est en débat et est envisagée en tant qu'option. Mais, sa mise en œuvre risque de prendre beaucoup de temps. « Aujourd'hui, seuls les ministères de l'Intérieur et de la Santé sont maîtres à bord concernant les opérations de vaccination. Cette tutelle s'explique par la volonté de l'Etat de mettre en place une campagne de vaccination fluide et efficace en évitant la multiplication des intervenants et des pratiques illégales qui peuvent porter atteinte, sans aucun doute, au bon déroulement de l'opération. Confier donc la vaccination

au secteur privé de la santé risque de créer des problèmes de gestion. Ceci d'autant plus qu'il y a absence d'un approvisionnement régulier et surtout planifié du vaccin », nous a-t-il confié.

De son côté, Badreddine Dassouli, président du Syndicat national des médecins du secteur libéral (SNMSL) nous a expliqué que le ministère de l'Intérieur reste l'intervenant principal dans les opérations de vaccination et que ses pouvoirs dépassent ceux du ministère de la Santé. « C'est lui qui décide de sa maîtrise de l'information et de sa capacité à encadrer l'ensemble du territoire national. Et c'est pourquoi le secteur privé n'a pas la capacité de se substituer à l'Etat puisqu'il doit résoudre plusieurs questions pratiques. En effet, au Maroc, les médecins ne disposent pas des listes complètes des personnes éligibles au vaccin faute d'un système informatique englobant l'ensemble du pays. Il faut rappeler que jusqu'à présent nous ne disposons pas d'un parcours de soins coordonnés qui consiste à confier à un médecin traitant les différentes interventions des professionnels de santé pour un même malade alors qu'il est censé entrer en vigueur depuis 2006 », nous a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « En France, à titre d'exemple, chaque assuré dans le parcours de soins bénéficie d'un suivi médical personnalisé et chaque acte médical est notifié et enregistré et c'est pourquoi il était tout à fait facile d'intégrer les professionnels libéraux dans les opérations de vaccination ».

En outre, notre interlocuteur nous a révélé que la participation des médecins libéraux dans les efforts déployés par l'Etat contre la Covid-19 n'attend pas une décision de la part des pouvoirs publics puisque ces professionnels ont déjà participé aux opérations de dépistage dans des centres de soins publics et aujourd'hui, plusieurs d'entre eux participent en tant que volontaires dans les opérations de vaccination.

Hassan Bentaleb

Le pic, c'est pour bientôt

L'ensemble des indicateurs épidémiologiques confirme l'entrée du Maroc dans la phase de transmission communautaire depuis cinq à six semaines, avec un pic attendu "dans les tout prochains jours", a fait savoir le chef de la division des maladies transmissibles, Abdelkrim Meziane Bellefquih, au cours de la présentation du bilan, qui fait état d'une augmentation des contaminations dans toutes les régions.

Le Maroc se trouve "dans une phase progressive de la courbe épidémiologique qui pourrait atteindre le pic dans les tout prochains jours", a fait savoir le chef de la division des maladies transmissibles, Abdelkrim Meziane Bellefquih, au cours de la présentation du bilan, qui fait état d'une augmentation des contaminations dans toutes les régions.

Les nouveaux cas ont progressé de 133% durant la période allant du 20 juillet au 02 août, au cours de laquelle on a enregistré à deux reprises des bilans quotidiens record frôlant la barre des 10.000 cas, a-t-il détaillé.

Le taux de reproduction du virus s'est aggravé pour la sixième semaine consécutive, s'établissant à 1,47, un taux deux fois supérieur à l'objectif fixé par le Plan national de veille et de riposte à l'infection par le coronavirus, qui est de 0,7.

De même, le taux de positivité est passé de 10,7% à 20,38% durant cette période. Le taux le plus élevé a été signalé dans la région de Guelmim-Oued Noun (39%) et le plus bas à Fès-Meknès (4%).

Les cas positifs enregistrés jusqu'au 02 août se sont élevés à

633.923, soit un taux d'incidence cumulée de 1.739 pour 100.000 habitants, alors que le nombre des décès s'est établi à 9.885 cas, soit un taux de létalité de 1,6%, contre un taux mondial de 2,1%.

Les cas actifs ont également connu une augmentation inquiétante, passant de 15.253 à 54.586 en date du lundi 2 août 2021 (+257%). Les nouveaux cas critiques aux soins intensifs ont suivi la même tendance haussière, s'élevant à 860 cas contre 413, il y a deux semaines (+108%).

Le nombre de tests hebdomadaires continue d'enregistrer une hausse significative, passant de 140.000 à plus de 250.000 la dernière semaine, soit une moyenne quotidienne de 35.000. De ce fait, le Maroc a franchi la barre des 7

millions de tests effectués. Les nombres des patients intubés et des décès ont progressé respectivement de 22% et de 75% durant les deux dernières semaines, a poursuivi M. Bellefquih, qui a exhorté les citoyens à bien se préparer pour faire face à cette situation, éviter de nouvelles pertes humaines et "mettre le système de santé à l'abri d'une épreuve dont on ignore l'issue".

Le ministère appelle, par conséquent, à davantage de responsabilité et de citoyenneté, au strict respect des mesures de prévention et à une participation active dans la campagne nationale de vaccination, a-t-il lancé.

Par ailleurs, le responsable a souligné la poursuite de la campagne de vaccination pour la

27ème semaine consécutive, depuis son lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 28 janvier dernier, notant que plus de 24,25 millions de doses ont été injectées, avec 10.283.660 personnes complètement vaccinées. Le Maroc a reçu en fin de semaine dernière de nouvelles quantités des vaccins chinois Sinopharm et américain Janssen, ce qui permet aux autorités sanitaires de continuer l'opération de vaccination dans de bonnes conditions.

En vue d'intensifier cette campagne, la vaccination a été élargie aux personnes âgées de plus de 25 ans et les centres de vaccination restent ouverts tous les jours jusqu'à 20H00, sans prise de rendez-vous ni condition de l'adresse de résidence.

Les nouvelles restrictions provoquent l'incrédulité des propriétaires des salles

Les coachs sportifs sont dans une situation financière précaire

Société



En fermant les salles de sport, en application des nouvelles mesures restrictives instaurées dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, l'exécutif a encore une fois prouvé qu'il ne considérait pas le sport comme une priorité. Un constat né d'une décision qui a pour le moins provoqué l'incompréhension et l'ire des propriétaires des salles de sport, mais aussi de leurs adhérents. Sans oublier bien évidemment les coachs sportifs.

Ces derniers sont peut-être les plus touchés par cet énième rebondissement. Rappelons que les salles de

sport ont dû fermer au début du confinement, puis rouvrir, avant de baisser encore une fois le rideau, pour le relever quelques mois plus tard. Et là, rebelote. Un manège qui n'est pas sans conséquence. Car si les propriétaires des salles ont pour la plupart la surface financière nécessaire pour résister à une fermeture, du moins l'espace de quelques semaines, c'est moins le cas des coachs sportifs, dont la principale source financière est représentée par les cours qu'ils dispensent dans les salles de sport. Dès lors, à chaque fermeture, ils se retrouvent sur le carreau, sans un sou pour subvenir à leurs besoins.

La situation actuelle n'a que trop duré à leur sens. Les coachs sportifs espèrent en voir le bout du tunnel, en adressant un message de détresse sur les réseaux sociaux, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En attendant une réponse favorable à leur appel, l'Association marocaine des professionnels de l'industrie du fitness et de la remise en forme (AMPIF) n'a pas hésité à monter au créneau pour dénoncer une décision "injuste". Dans les médias nationaux, Driss Chraïbi, président délégué de l'AMPIF, a regretté l'absence de clarté dont ont fait preuve les autorités au moment d'annoncer leur décision. «Nous attendons que les

autorités locales clarifient la situation pour savoir si nous allons fermer aussi à neuf heures du soir ou s'il s'agit d'un arrêt complet», a-t-il indiqué. Puis de s'interroger : «Pourquoi nous ? Quelle est l'explication scientifique que le gouvernement refuse de nous donner, pour justifier toutes ces mesures prises contre nous ?».

Il faut dire que l'incrédulité de l'AMPIF est, somme toute, logique. En voyant les plages et autres transports publics souvent bondés, on a du mal à trouver une forme de logique dans la fermeture des salles de sport. D'autant plus que si les salles de cinéma sont passées entre les mailles du filet, ce qui n'est pas pour nous déplaire, les salles de sport auraient dû avoir le même destin afin d'avoir une forme de cohérence dans les décisions de l'exécutif. Mais à l'évidence, la cohérence n'est pas un point fort du gouvernement.

D'aucuns diront que les salles de cinéma sont moins fréquentées que les salles de sport. En effet, difficile de leur donner tort. Cela dit, Driss Chraïbi a botté en touche en expliquant qu'à cette période de l'année, il y a une faible affluence des citoyens vers les salles de sport, en comparaison avec les plages et autres restaurants. Une inextricable situation à vous donner la migraine sans pour autant avoir la possibilité de vous dépenser physiquement pour penser à autre chose. Une punition de plus à une époque où le sport est un allié précieux pour faire passer la pilule d'une atmosphère de plus en plus pesante psychologiquement.

Chady Chaabi

Un été au goût d'angoisse et d'espoir à Casablanca

Après la célébration d'Aïd Al-Adha, la capitale économique enregistre, comme à l'accoutumée, une baisse des activités commerciales et sociales et cette année, où la fête a coïncidé avec la saison estivale, la métropole n'a pas dérogé à la règle.

Toutefois, ce qui est nouveau, c'est cette atmosphère d'angoisse qui affecte la population à cause du retour en force de l'épidémie du Coronavirus sans occulter cette leur d'espoir qui se profile à l'horizon.

La capitale économique, qui représente un grand poids démographique, a toujours affiché des taux élevés d'infections au Coronavirus, mais l'accélération de la campagne de vaccination et son élargissement à de nouvelles tranches d'âge ont encouragé les habitants à fréquenter les espaces pour se réapprovisionner en denrées, effectuer une promenade ou faire d'autres activités de loisir surtout qu'un grand nombre de citoyens sont en congé durant cette période.

La question qui se pose cependant est de savoir si les citoyens respectent les mesures de protection contre l'épidémie prises par les autorités compétentes en vue de contribuer collectivement à faire plier l'échine de la pandémie qui provoque de grandes souffrances et beaucoup de dégâts.

Une visite dans plusieurs espaces publics (plages, restaurants et marchés) a permis d'observer qu'un grand nombre de citoyens respectent les règles de distanciation sociale et le port du masque, tandis que d'autres font fi de ces mesures de lutte contre le virus et cette attitude est incompréhensible eu

égard à la gravité de la situation sanitaire à Casablanca et dans d'autres régions.

Plusieurs centres de santé connaissent également des activités intenses dans une course contre la montre afin de parachever la campagne de vaccination dans la perspective d'attendre l'immunité collective.

Par ailleurs, de nombreux citoyens se rendent aux laboratoires pour faire des tests de dépistage du Coronavirus et éliminer le doute d'une éventuelle infection par le virus.

Dans cette atmosphère, plusieurs familles, qui avaient tout préparé pour organiser des fêtes de mariage et de noces, se sont retrouvées dans une situation délicate, notamment celles qui ont pris des engagements avec des traiteurs, et ce après la décision interdisant la célébration des mariages suite à la hausse du nombre des cas d'infection par le Coronavirus.

Un jeune a rappelé avec un air triste qu'il avait décidé d'organiser la cérémonie de mariage début août et pour cela, il avait remis 40 mille dirhams à un traiteur mais il rencontre actuellement des difficultés à récupérer cette somme, notant que le traiteur a lui aussi entamé les démarches nécessaires pour organiser la fête.

"Actuellement, je suis en train de négocier avec le traiteur pour trouver une solu-

tion convenable aux deux parties", a-t-il dit, ajoutant toutefois que le plus important est d'assurer la sécurité sanitaire des citoyens car la fête peut être reportée.

Cette situation ressemble à celle d'une femme qui a stocké une grande quantité de viande de poulet et d'autres aliments afin d'organiser le mariage de sa fille, mais actuellement elle ne sait pas quoi en faire.

Tout en exprimant sa forte conviction en Dieu, elle a fait part de sa surprise face à la hausse soudaine des infections au Coronavirus à Casablanca et dans d'autres régions, estimant que l'interdiction des fêtes de mariage est "une décision logique" afin d'éviter que la situation ne se détériore davantage.

Elle a également exprimé le vœu que la vie revienne bientôt à la normale, soulignant que la vaccination de tous les groupes ciblés constitue la meilleure solution.

Un été au goût d'angoisse et d'espoir dans une ville qui s'emploie avec patience à surmonter la pandémie sachant que la sortie de cette crise sanitaire est une responsabilité collective.

Ce qui est certain, c'est que l'accélération de la campagne de vaccination et son parachevement constituent le moyen le plus efficace en vue de juguler l'épidémie avant la prochaine rentrée scolaire.



La capitale économique a toujours affiché des taux élevés d'infection du Coronavirus



La moitié des Européens complètement vaccinés contre la Covid-19

La moitié de la population de l'UE est désormais complètement vaccinée contre la Covid-19, selon un comptage de l'AFP mardi, alors que les autorités chinoises ont décidé de dépister tous les habitants de la ville où la maladie était apparue, Wuhan, touchée par quelques nouveaux cas de coronavirus.

Au moment où le variant Delta, hautement contagieux, pousse un nombre croissant de pays à imposer de nouvelles restrictions, 223,8 millions de citoyens de l'Union européenne ont reçu deux doses de vaccin, une seule dose après avoir guéri ou un vaccin à dose unique, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 11H00 GMT.

Sur l'ensemble de la planète, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4.238.582 morts et contaminé près de 200 millions de personnes, selon un bilan établi par l'AFP.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le bilan pourrait être deux à trois fois plus élevé.

La résurgence du virus, qui frappe des pays qui pensaient avoir surmonté le pire, est favorisée par des taux de vaccination en baisse et de nouvelles mutations plus dangereuses.

La Chine, où l'épidémie était apparue fin 2019 dans la métropole de Wuhan (centre), pensait l'avoir pratiquement éradiquée, ne relevant plus aucune contamination locale depuis des mois.

Les habitants avaient renoué avec une vie normale et l'économie avait rebondi.



La pandémie a fait au moins 4.238.582 morts et contaminé près de 200 millions de personnes



Le regain épidémique touche désormais des dizaines de villes chinoises. La souche Delta se répand à travers le pays après avoir contaminé des employés nettoyant des avions à l'aéroport de Nankin (est).

A Wuhan, première ville du monde à avoir été placée en quarantaine dès le 23 janvier 2020, et pour 76 jours, l'ensemble des 11 millions d'habitants vont être dépistés.

A travers la Chine, le régime communiste a ressorti un arsenal de mesures radicales similaires à celles de début 2020, avec le confinement de certaines villes, une limitation des déplacements et un dépistage généralisé.

En Australie, des militaires ont été déployés dans les rues de Sydney (sud-est), la plus grande ville du pays, entrée dans sa sixième semaine d'un confinement prévu jusqu'à la fin du mois. Les autorités s'efforcent de freiner la propagation du variant Delta. Plus de 3.600 cas ont été enregistrés dans l'agglomération depuis mi-juin.

Seulement environ 15% de la population australienne, qui compte 25 millions d'habitants, a reçu deux doses de vaccin et la stratégie des autorités consiste à confiner afin de limiter la propagation du virus.

Celui-ci continue de toucher des pays où les programmes de vaccination ont été relativement efficaces.

Aux Etats-Unis, frappés par une nouvelle vague liée au variant Delta, les hospitalisations atteignent ainsi des niveaux comparables à

ceux du pic de l'été dernier.

Pour contenir cette résurgence du virus, New York, l'un des premiers épicentres de la pandémie dans le pays, a annoncé mardi que serait désormais exigée une preuve de vaccination pour se rendre au restaurant, dans les salles de spectacle et celles de sport, avec de premiers contrôles prévus mi-septembre.

Les Etats-Unis avaient atteint la veille, avec un mois de retard, l'objectif fixé par le président Joe Biden de 70% d'adultes ayant reçu au moins une dose de vaccin. A New York, ce taux s'élève à 71,8%, selon la mairie.

Le ralentissement de la campagne de vaccination américaine au printemps, en particulier dans les régions traditionnellement conservatrices du Sud et du Midwest, ainsi que parmi les populations les plus jeunes, paupérisées, et les minorités ethniques avait empêché le pays d'atteindre cet objectif.

Les Etats-Unis ont cependant observé un rebond du taux de vaccination ces dernières semaines, notamment dans les régions les plus touchées par la flambée de l'épidémie.

Face au variant Delta, certains pays ont d'ailleurs commencé à proposer une dose de rappel de vaccin. Selon des laboratoires, une injection supplémentaire assure une protection immunitaire renforcée, notamment vis-à-vis du variant Delta.

L'Allemagne a annoncé lundi qu'elle allait proposer dès le 1er sep-

tembre l'administration d'une dose de rappel aux populations âgées et vulnérables, ainsi qu'aux personnes n'ayant pas reçu de vaccin à ARN messager.

Cette décision est "dans l'intérêt des soins de santé préventifs", a souligné le ministère de la Santé.

La Suède a elle aussi indiqué prévoir de proposer une dose de rappel à "une grande partie de la

population" en 2022, même si elle pourrait commencer par des populations vulnérables dès l'automne.

"Notre évaluation est qu'il n'est pas possible d'éradiquer le virus et que le travail de vaccination devrait donc être à long terme et centré sur la réduction des maladies graves et de la mortalité", a souligné l'épidémiologiste en chef suédois, Anders Tegnell.

Pfizer devrait obtenir début septembre un feu vert complet aux USA

L'Agence américaine du médicament, la FDA, devrait approuver pleinement dès septembre le vaccin de Pfizer et BioNtech contre la Covid-19, affirme le New York Times mardi.

Selon le journal qui cite des sources proches du dossier, "la date officielle" à laquelle le vaccin anti-Covid devrait obtenir le feu vert complet de la FDA "est autour de Labor Day (ndlr: le 6 septembre) ou plus tôt".

Pfizer délivre ses vaccins sous une autorisation temporaire d'urgence qui lui avait été accordée le 11 décembre 2020.

La semaine dernière, la FDA avait indiqué dans un communiqué que la procédure d'autorisation du vaccin anti-Covid était "parmi les plus hautes priorités de l'agence" et qu'elle comptait rendre sa décision bien avant la fin du délai imparti.

L'approbation complète du serum pourrait augmenter la confiance et pousser davantage d'Américains à se faire vacciner à un moment où le virus Delta très contagieux fait grimper le nombre de cas dans le pays.

Quelque 192 millions d'Américains ont reçu au moins une dose de vaccin, soit 58% de la population ou 70% des adultes.

Dans le même temps, au 27 juillet, selon les chiffres des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), les cas de Covid-19 sont remontés à 66.000 par jour, six fois plus qu'en juin.

Moderna, l'autre vaccin très répandu, également autorisé sous un régime d'urgence, a déposé lui aussi, mais plus tard, une demande d'approbation complète.

Johnson and Johnson avec son vaccin à une dose ne l'a pas encore demandée, selon le journal.

En Tunisie, le président Saïed a réussi à séduire l'armée

Le président Kais Saïed a réalisé son coup de force en s'appuyant sur l'armée, une institution traditionnellement à l'écart du jeu politique en Tunisie, mais cette alliance reste conjoncturelle, contrairement au cas égyptien par exemple, soulignent des experts.

Depuis son élection à la tête du pays en octobre 2019, M. Saïed, évitant les responsables de partis, s'est en revanche largement affiché avec l'armée, rare institution au capital symbolique encore intact, se plaçant ainsi au-dessus de la mêlée politique, comme une incarnation de l'Etat.

En décembre, il a confié aux services de santé militaire la gestion d'un hôpital flambant neuf construit par la Chine à Sfax (centre-est).

Le 25 juillet, c'est en présence de hauts responsables militaires que M. Saïed a annoncé la suspension des activités du Parlement pour un mois et le limogeage du Premier ministre.

Depuis cette annonce, un char empêche l'accès au Parlement, et des unités de l'armée ont également été déployées au siège du gouvernement à la Kasbah, et devant quelques institutions clés de l'Etat.

Le président a ensuite nommé un officier à la tête d'une cellule interministérielle de lutte contre la Covid-19.

Et parmi les premiers députés arrêtés figure un élu condamné en 2018 par un tribunal militaire pour avoir critiqué l'armée.

Cette proximité a mené certains adversaires à qualifier le régime exceptionnel décrété le 25 juillet par M. Saïed de "dictature militaire".

Selon Hatem M'rad, professeur de Science politique et président de l'Association tunisienne d'études politiques, le chef de l'Etat ne peut s'imposer "sans l'appui de l'armée". "Et pour le moment", celle-ci "soutient le président, qui a préparé tout cela avec



son aide".

Mais, avance l'expert, les militaires vont "le suivre dans les limites des objectifs fixés", à savoir remettre sur les rails l'Etat de droit.

"Kais Saïed a gagné la confiance de hauts responsables militaires", renchérit le politologue Slaheddine Jourchi: Il "a réussi à convaincre l'armée que la Tunisie était devant un danger imminent".

Mais si l'armée "est sortie un peu de sa réserve, cela ne veut pas dire que nous avons un pouvoir militaire depuis le 25 juillet", poursuit M. Jourchi.

"L'armée ne gouverne pas, elle encadre, protège le président et soutient

ses décisions mais sans être dans le pouvoir d'une façon directe", d'après lui.

Dans un régime où le chef de l'Etat a également le "haut commandement des forces armées", elle "est la force légitime dans la main du président pour protéger l'Etat et le peuple de tout danger", argue Mokhtar Ben Nasr, officier retraité.

Aussi, pour Agnès Levallois, de l'Institut de recherche Méditerranée Proche-Orient (Iremmo), l'armée tunisienne "ne jouera pas un rôle comme elle a pu en jouer en Egypte" ou en Algérie. "Pour l'instant, cela fonctionne en négociations avec le président de la

République", un civil démocratiquement élu.

En Algérie, l'armée est accusée de manipuler dans les coulisses un pouvoir discrédité et secoué par une contestation populaire depuis plus de deux ans.

En Egypte, le maréchal Abdel Fattah al-Sissi, qui dirigeait l'armée, est devenu président en 2014 après avoir destitué le président islamiste Mohamed Morsi.

Lors des soulèvements du Printemps arabe en 2011, place Tahrir au Caire, l'armée égyptienne avait joué un rôle central là où son homologue tunisien avait refusé d'intervenir, y compris

à l'encontre des manifestants contre le régime Ben Ali.

"A la différence de l'Algérie ou de l'Egypte, où elle a des intérêts vitaux à la survie du régime, l'armée en Tunisie préfère, dans les moments de crise aiguë, inciter les politiques à agir pour stabiliser les institutions", résume le journaliste et chercheur, Thierry Bré-sillon.

Il rappelle que, fin mai, des généraux en retraite avaient adressé une lettre ouverte au président pour l'appeler à faire des concessions, en plein bras de fer entre Kais Saïed et les partis parlementaires, au premier rang desquels les conservateurs d'Ennahdha.

Fin du "potentiel détournement" d'un navire au large des Emirats arabes unis

Le "potentiel détournement" d'un navire au large des Emirats arabes unis s'est terminé sans dommage, a annoncé mercredi l'agence de sécurité maritime britannique UKMTO, six jours après une attaque meurtrière contre un pétrolier dans le Golfe.

Les personnes qui étaient montées à bord "ont quitté le navire", ce dernier est "en sécurité" et "l'incident est fini", explique l'UKMTO (United Kingdom Maritime Trade Operations) sur son compte Twitter.

La veille, cette agence qui dépend de la marine britannique avait rapporté un "potentiel détournement" localisé à environ 60 milles nautiques de l'emirat de Fujairah, membre de la fédération des Emirats arabes unis, pays pétrolier du Golfe.

L'UKMTO avait recommandé aux navires transitant dans la zone de faire preuve d'une "extrême pru-

dence", et la Maison-Blanche avait jugé la situation "très inquiétante".

Le navire concerné, qui bat pavillon panaméen et s'appelle "Asphalt Princess" selon des analystes de Dryad Global, se rendait à Sohar - un port du nord du sultanat d'Oman, pays voisin des Emirats et séparé de l'Iran par le détroit d'Ormuz - avec de l'asphalte et du bitume à son bord, d'après le site spécialisé MarineTraffic.

La revue maritime Lloyd's List avait indiqué mardi que des hommes armés avaient embarqué sur le navire et lui avaient ordonné de faire route vers l'Iran.

Richard Meade, rédacteur en chef de Lloyd's List, a déclaré au Times que "des forces armées ont abordé le navire (...) et le dirigent vers l'Iran".

Cet incident, survenu non loin de l'embouchure du détroit d'Or-

muz, par où transite le tiers du pétrole transporté par voie maritime dans le monde, intervient après une attaque le 29 juillet contre un pétrolier géré par la société d'un milliardaire israélien, Eyal Ofer, qui a fait deux morts: un ressortissant britannique et un ressortissant roumain.

Le pétrolier, attaqué par des "drones explosifs", selon Washington, a jeté l'ancre mardi au large de Fujairah.

Israël, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Roumanie ont accusé Téhéran d'avoir mené l'attaque, mais l'Iran a démenti tout lien avec cette attaque.

Mardi, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Saïd Khaïbzadeh a affirmé que "la publication d'informations sur des incidents successifs liés à des bateaux dans le Golfe persique et en mer d'Oman est totalement suspecte".

Dans un communiqué sur Twitter, il a mis en garde contre "la création d'une situation faussée à des fins politiques", réaffirmant "la disposition de l'Iran à apporter toute aide en cas d'accidents maritimes" dans la zone.

L'Iran a prévenu qu'il riposterait à tout "aventurisme" après des menaces de représailles israélienne et américaine.

Concernant le dernier incident en date, les Etats-Unis se sont gardés pour l'instant de désigner des responsables. "Nous avons observé un comportement belliqueux très préoccupant de la part de l'Iran, y compris dans le domaine maritime. (...) En ce qui concerne cet incident, il est toutefois trop tôt pour avancer une explication", a déclaré le porte-parole du département d'Etat Ned Price.

Le Golfe a connu ces dernières

années plusieurs attaques de navires attribuées à la République islamique d'Iran, régulièrement accusée de menacer la liberté de navigation.

Pays riverains du Golfe, les Emirats et l'Iran maintiennent des relations diplomatiques, mais se trouvent traditionnellement dans des camps opposés concernant les enjeux régionaux, notamment les relations avec Israël, avec lequel les Emirats ont normalisé les liens en 2020.

Ces tensions interviennent alors que le huitième et nouveau président de la République islamique, l'ultra-conservateur Ebrahim Raïssi, est entré en fonctions mardi, succédant au modéré Hassan Rouhani. Il devra s'atteler à redresser une économie minée par les sanctions américaines et la crise sanitaire, et relancer les pourparlers pour sauver l'accord international sur le nucléaire.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

TUÉ DE BONNE HEURE	DE BAS EN HAUT: POGNE	CRACK TERME ANGLAIS	STÉRILET ÉPÉE	PIGE LA PREMIÈRE DAME	HURLEMENT	DEVINETTE
FANCARTE					NOTE PAS PRO	
		A LA GOMME FIN DE PARTIE		INUTILE		
TRAVAIL DE CHOIX	FÊTE TIENT EN HALEÏNE		GRECQUE	PRÉPOSITION VENTILÉ		FLOTTE
		RÉCUSA SACRÉ			COUP DE BOMBE	
AVIRON	PORTEUR DE CHARGE	BAC			LETTRES D'INFORMATION	
			LETTRES D'ÉRASME		RADINERIE TÊTE DE MELON	
FLÉCHIR	DE BAS EN HAUT: CLIQUE	DE BAS EN HAUT: PETITE QUANTITE	POSSESSIF	EN GRÈVE UNITÉ DE VALEUR	FIN DE PARCOURS	BÉNÉFIQUE
			CONNU NOTE		COMPLIQUE BOUCLIERS	
ENTRAÎNE	PASSAT POTE					
STUPIDE			SYMBOLE DU CUIVRE	ADVERBE	FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR
VAGUE			CRITIQUE			
MIMI				SUITE		

Solution mots flechés d'hier

POSE-OUTOUT	P	AFROND-ELLE	A	CRACK SUPER-FLU	BALAI BÉCAL-AGE	A	QUI PARTIENT DE C'OPUM	LA REINE	COUP DE FEU	P	TRANS-MISSION
	R	O	S	S	I	G	N	O	L	A	C
ARTICLE	L	E	N	A	POUCE	MENT		P	I	A	N
ENTRAÎNE DE FORCE	I	R	R	U	P	T	I	O	N	V	A
LETTRES DE CHIFFRE	C	M	E	T	SYMBOLE DU RANJON	BALAI	A	N	ARRIVÉE	UNE	ÉT
	B	I	O	FIN DE VERBE	I	R	C	N	SODIUM	N	A
C'EST LA VIE SOLÉE	E	N	C	L	A	V	E	E	LETTRES DE CHIFFRE	A	T
	A	R	N	QUARTIER DE CHIFFRE	E	P	R	I	S	O	N
ACIDE NUCLÉIQUE	E	N	RECOM- GARDE	B	R	A	S	E	R	O	
	O	R	G	R	A	D	I	N	A	L	A
MÉTAL VOYELLES	O	I	W	E	I	L	L	E	ARRIVÉE	UNE	ÉT
	I	N	C	O	N	N	U	VILLE DE FRANCE	C	A	E
ON NE SAIT PAS CURE	D	E	G	E	R	F	O	V	E	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Salâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Anika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Hafid Bouzanouata
Mariama Farki
Elkaddoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdélkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gabs
Mourad El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
TÉ: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. C'est du bru tal.
- II. Priver de son énergie. - Son déserteur a fait grand bruit.
- III. Châtiment souvent grand. - Troupe de bidasses. - Paire de bottes.
- IV. On le remplit au retour des vacances. - Pique de moustique.
- V. Qui a pris de la hauteur. - Compagnon de club.
- VI. Compagnon de la première dame. - Il se rend au tribunal.
- VII. Pas de porte. - Coupe du monde.
- VIII. Mesure de pharmacien. - Passent pour un autre. - C'est n'importe qui.
- IX. Plein sud. - Logement très exigü.
- X. Faire la fête.

VERTICALEMENT.

- 1. Île connue pour ses makis.
- 2. Dans la descente. - Si elle aurait su elle aurait pas venu.
- 3. Un peu de peau. - Svelte, au moins au début.
- 4. Tronc creux. - Il voit la France d'en haut.
- 5. Attaque bénigne au cerveau. - Parle évi- demment comme un perroquet.
- 6. On peut toujours y rencontrer le curé d'Ars. - Est en état de dépendance.
- 7. Faire tache d'huile. - Cours d'Alsacien.
- 8. Elle tient de la boucherie.
- 9. Suppose une addition. - Patrie des Krupp.
- 10. C'est nickel. - Bismark pour les intimes. - Tour de train.
- 11. Lustrée. - N'est pas propriétaire.
- 12. Éviter la ruine.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			6	4						4	8	3		1	7		
	8	1		5		9		3			1	6	5				
9					8	7				9		7	6		1		
	4	9		8							9					2	
6	5	7		3		4	8	2		6		2		3			5
3				6		5	7			4							8
		4	8								9	7	8				3
7	2		9		8	1							6	9	1		
				2	4						4	9	2	8			7
Difficile									Expert								
8			4							2			4				
4	5		8							1			6	4			
	1			9		6		8			8			7		6	
			4	7		9		1				1	2	9	5		
	8							2									
1	4		6	8								1	8	7	5		
3	2		1			5						7	9			2	
				5		6	3						3	5			8
			8					4					6				5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	L	A	M	E	N	T	A	T	I	O	N	S
II	A	V	E	R	E		G	A	R	R	O	T
III	V	A	U		P	A	R	V	E	N	I	R
IV	A	R	R	I	E	R	E	E		E	X	A
V	N	E	T	S		D	E	R	M	E		T
VI	D		R	O	D	E		N	A	S	S	E
VII	I	N	E	C	O	U	T	E	S		P	G
VIII	E	E		E	R	R	E		S	A	L	I
IX	R	O	U	L	E		T	U	E	R	I	E
X	E	N	T	E	R	R	E	M	E	N	T	S

Facile									Moyen									
7	3	1	6	9	8	5	2	4		1	9	2	3	8	5	7	4	6
8	2	4	5	7	1	9	6	3		6	5	4	9	1	7	3	2	8
5	9	6	3	4	2	7	1	8		3	8	7	6	2	4	5	1	9
1	4	7	2	8	9	6	3	5		8	2	9	5	7	3	4	6	1
3	5	2	1	6	4	8	9	7		5	1	3	2	4	6	9	8	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2		4	7	6	1	9	8	2	3	5
2	7	9	4	1	5	3	8	6		7	6	5	4	3	1	8	9	2
6	1	3	8	2	7	4	5	9		9	3	8	7	6	2	1	5	4
4	8	5	9	3	6	2	7	1		2	4	1	8	5	9	6	7	3
Difficile									Expert									
4	3	8	1	6	9	5	7	2		5	4	8	6	7	3	1	2	9
5	2	6	3	7	8	4	9	1		3	2	1	5	4	9	8	7	6
1	9	7	2	4	5	6	3	8		6	9	7	8	1	2	3	5	4
7	5	4	8	3	1	9	2	6		2	3	4	7	5	6	9	1	8
6	1	3	4	9	2	7	8	5		7	1	6	9	3	8	2	4	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4		8	5	9	4	2	1	7	6	3
3	7	1	5	2	4	8	6	9		1	6	3	2	9	4	5	8	7
8	4	9	6	1	7	2	5	3		4	7	2	3	8	5	6	9	1
2	6	5	9	8	3	1	4	7		9	8	5	1	6	7	4	3	2

Les émissions de la dette privée en baisse

Les émissions de la dette privée se sont établies à 38,9 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2020, en baisse de 32,6% par rapport à l'année précédente, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution s'explique par le contexte d'assouplissement des conditions de refinancement de Bank Al-Maghrib, précise BAM dans son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière de 2020, notant que les sociétés non financières, essentiellement privées, ont, en revanche, augmenté leurs levées sur le marché de 55,5% à 26,3 MMDH.

Pour sa part, rapporte la MAP, le creusement du besoin de financement du Trésor en 2020, en lien avec les répercussions de la pandémie de la Covid-19, s'est traduit par une hausse importante de 46,2% du recours aux ressources intérieures, portant ainsi les nouvelles émissions sur le marché des bons du Trésor à 152,6 MMDH, fait savoir la Banque centrale.

Le volume des levées aurait été largement plus important sans les tirages extérieurs bruts qui ont atteint un niveau exceptionnel de 62,9 MMDH contre 25,4 MMDH en 2019 pour un seuil fixé initialement dans la loi de Finances à 31 MMDH, ajoute la même source.

Concernant la place boursière de Casablanca, elle a accusé au début de la période de pandémie une forte chute, avec une accentuation de la volatilité qui a amené l'autorité de régulation à réduire les seuils des variations quotidiennes des cours.

Cette baisse, poursuit BAM, s'est toutefois atténuée par la suite et la contre-performance au terme de l'année est ressortie à 7,3% avec cependant des reculs prononcés pour les secteurs les plus impactés par la crise, notamment l'immobilier, les loisirs et hôtels, le transport et les banques. Cette évolution s'est accompagnée par une hausse du volume des transactions sur le marché central de 5,8% après une diminution de 16,1% une année auparavant.

Sur le marché immobilier, l'année a été marquée par un fort repli des ventes au cours du premier semestre en lien avec la période de confinement. Par la suite, les transactions ont connu un rebond qui a ramené la baisse sur l'ensemble de l'année à 14,3%, relève BAM qui précise que les prix ont, quant à eux, accusé un repli qui a atteint 0,8% globalement et 1% pour les biens résidentiels.

Les ventes de voitures neuves continuent de progresser

Les bonnes performances du marché automobile neuf se poursuivent, selon les derniers chiffres publiés par l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM).

Si l'on en croit l'organisation professionnelle, les ventes de voitures neuves ont poursuivi leur tendance haussière durant les sept premiers mois de l'année 2021.

En effet, les données relatives à cette période montrent qu'elles se sont chiffrées à 107.383 unités, enregistrant ainsi un bond de 14,5% par rapport à fin juillet 2019. Une nouvelle performance qui confirme la reprise du marché automobile neuf marocain observée ces derniers mois et confirmée au terme du premier semestre 2021 (94.025 unités vendues, soit une hausse de 16,4% par rapport à 2019 et 105,1% en comparaison avec 2020).

En hausse de 12,89%, les immatriculations des véhicules particuliers (VP) ont atteint 94.959 unités au septième mois de l'année 2021, d'après les tendances observées par l'AIVAM. En pa-



rallel, les ventes de véhicules utilitaires légers (VUL) se sont chiffrées à 12.424 unités écoulées, traduisant une progression de +28,49%, selon les données réunies par l'association.

Avec une part de marché de 28,62%, la marque Dacia reste au sommet des véhicules particuliers les plus vendus au cours de cette période (27.173 unités vendues). Elle est suivie par Renault et Hyundai qui s'adjugent respectivement 14,31% (13.584 unités vendues) et 7,92% (7.518 unités vendues) des parts de marché national.

En ce qui concerne les marques Opel et Skoda, il ressort des chiffres qu'elles détiennent pour leur part respectivement 4,97% (4.717 unités vendues) et 3,06% (1.941 unités vendues) des parts de marché.

S'il ressort que les ventes des marques Ford, Nissan, Toyota et Kia, se sont élevées respectivement à 2.833, 2.807, 2.768 et 2.430 unités durant les sept premiers mois de cette année, les chiffres de l'AIVAM laissent ap-

paraître une baisse des ventes du côté de Volkswagen.

En effet, selon les mêmes statistiques, les ventes de la marque allemande se sont inscrites en baisse de 17,79% durant la même période pour atteindre 4.284 unités vendues.

Les marques Fiat, Citroën et Peugeot ne sont pas mieux loties, si l'on en croit les chiffres de l'association qui font état d'une baisse de ventes respective de 16,55%, 10,91% et 1,01%.

Pour rappel, à fin juin 2021, la marque Dacia avait déjà gardé la tête du podium avec 29,6% de part de marché (24.570 unités). Elle était suivie par Renault avec 14,4% (11.954), Hyundai (7,7% ; 6.425), Peugeot (6,9% ; 5.705) et Opel (4,9% ; 4.094).

Avec 73 unités écoulées, la marque Mahindra a bondi de 461,54% dans le segment véhicules utilitaires légers (VUL). Les ventes des immatriculations de la marque indienne devançant celles de Dongfeng Sokon (DFSK) dont 2.473 unités ont été vendues (203,81%).

Rappelons également, à titre de comparaison, qu'à fin juin dernier, la marque DFSK était restée en tête du podium des véhicules utilitaires légers avec 19,6% de part de marché (2.137 unités vendues). Elle était suivie par Renault (12,8% ; 1.396), Dacia (11,4% ; 1.244), Ford (10,5% ; 1.144) et Mitsubishi (9,8% ; 1.064).

Quant aux ventes des voitures « Premium », au septième mois de 2021, il ressort que les immatriculations de la marque Audi ont progressé de 2,25%, correspondant à 2.235 unités vendues. Elle devance dans ce segment la marque BMW et Mercedes qui ont respectivement écoulé 2.007 (2,11%) et 1.627 unités (1,71%).

A noter que sur le seul mois de juillet, le nombre des nouvelles immatriculations s'est élevé à 13.358 unités, en hausse de 2,36% par rapport au même mois de l'année 2019. La répartition par segment fait ressortir une progression des VP de 1,79% à 11.814 unités et des VUL de 6,93% à 1.544 unités.

Alain Bouithy



107.383 unités ont été vendues à fin juillet dernier

Légère hausse des incidents de paiement l'année dernière

Un total de 472.519 incidents de paiement par chèques a été enregistré en 2020, en hausse de 0,4% par rapport à une année auparavant, ressort-il du rapport annuel de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la situation économique, monétaire et financière.

"En 2020, la Centrale des incidents de paiement sur chèques a enregistré 472.519 incidents, en

hausse de 0,4% par rapport à l'année précédente", a indiqué BAM dans son rapport, notant que ces incidents représentent un montant de 11,8 milliards de dirhams (MMDH).

Les régularisations ont, quant à elles, plus que doublé passant de 111.375 à 250.646, en liaison essentiellement avec le lancement, en janvier 2020, de l'opération d'amnistie fiscale relative à la

contribution libératoire au titre des amendes afférentes aux incidents de paiement sur chèques.

Ainsi, le nombre d'interdits d'émission de chèques a accusé une baisse de 0,6%, revenant à 684.630 personnes, dont 87% de personnes physiques, a fait savoir la même source.

Pour ce qui est des impayés sur Lettre de change normalisée (LCN) non régularisés, leur nom-

bre s'est établi à 3,1 millions pour un montant de plus de 115 MMDH, a souligné BAM, notant que le nombre de personnes ayant des impayés sur LCN s'est accru de 13,4% à 155.228, avec une proportion de 62,3% de personnes physiques.

Pour sa part, la Centrale des risques a enregistré 5 millions de contrats de crédit actifs, en quasi-stagnation par rapport à 2019.



AGR prévoit une poursuite de la stabilité des taux obligataire au troisième trimestre

Attijari Global Research (AGR) prévoit une poursuite de la stabilité des taux obligataires d'ici la fin du 3^{ème} trimestre de l'année 2021. Ce scénario est justifié par la poursuite de la situation confortable des finances publiques observée depuis le début de l'année 2021, précise AGR dans sa note hebdomadaire "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" relative à la semaine allant du 23 au 29 juillet.

Durant cette 1^{ère} séance d'adjudication du mois d'août, les taux primaires se stabilisent, comme attendu, alors que sur le marché secondaire, l'évolution a été mitigée avec des variations de la courbe des taux évoluant entre -4 PBS et +2 PBS.

En l'absence de la publication des besoins annoncés du Trésor durant le mois d'août, l'argentier de l'Etat souscrit un montant très faible de 200 MDH face à une demande de 4,5 MMDH. Ainsi, le taux de satisfaction de la séance d'adjudication s'établit à un plus bas annuel, soit 4,5%, souligne AGR.

Et de préciser que dans ces conditions, le Trésor bénéficierait toujours de conditions de financement favorables sur le marché domestique.

Légère hausse du résultat net de Bank Al-Maghrib en 2020

Le résultat net de Bank Al-Maghrib (BAM) s'est établi à 1,68 milliard de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2020, en légère hausse de 1%, après celle de 69% en 2019, ressort-il de son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière de 2020.

Cette évolution recouvre, notamment, une décélération du rythme de progression du résultat des activités à 5%, une progression des charges générales d'exploitation de 6% et une baisse du résultat non courant, explique BAM dans son rapport.

Le résultat des opérations de gestion des réserves de change s'est amélioré de 4% à 2,39 MMDH, en lien principalement avec l'augmentation du revenu net du portefeuille obligataire à 2,42 MMDH (+14%), relève la même source.

Cette évolution résulte de la hausse à la fois des plus-values nettes sur titres de placement à 592,21 millions de dirhams (MDH), dans un contexte marqué par une baisse importante des taux de rendement en dollar, et des intérêts générés par le portefeuille investissement à 1,69 MMDH (+7%), suite à l'accélération des acquisitions au niveau de cette tranche notamment après le tirage sur la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) du FML.

Après une tendance haussière depuis 2017, le résultat des opérations de politique monétaire a enregistré une diminution de 2% à 1,72 MMDH, sous l'effet principalement de la réduction du taux directeur de 75 points de base à 1,50% dont l'impact a été atténué par le renforcement des injections de la Banque, en vue de satisfaire les besoins accrus en liquidités des banques.

Pour leur part, les autres opérations ont dégagé un résultat en progression de 33% à 650,35 MDH, traduisant l'allègement des charges relatives à la rémunération de certains comptes de la clientèle particulière, souligne la Banque centrale.

Les charges générales d'exploitation ont connu une hausse de 6% à 1,89 MMDH, résultant principalement de l'augmentation des charges de fonctionnement (+4%). La dimi-



nuition du résultat non courant à -64,86 MDH s'explique par le montant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires au titre de l'exercice 2020 de 73,39 MDH contre 39,44 MDH en 2019.

En outre, le total bilan de BAM s'est établi à 412,8 MMDH, soit une progression de 25%, reflétant principalement une hausse des avoirs et placements en devises à l'actif et de la monnaie fiduciaire ainsi que des engagements envers des organismes finan-

ciers internationaux au passif.

En 2020, la circulation fiduciaire a enregistré une augmentation exceptionnelle de 20% à 319,28 MMDH, contre 7% en moyenne au cours des cinq dernières années, sous l'effet essentiellement des sorties massives de cash engendrées par la crise sanitaire. Les opérations avec l'étranger ont, pour leur part, atteint 270 MMDH, en hausse de 18% par rapport à fin 2019, reflétant la consolidation des réserves de change.

S'agissant des opérations avec l'Etat, leur solde s'est fortement apprécié à 6,02 MMDH, s'expliquant principalement par l'augmentation des avoirs en compte courant du Trésor. La position nette des établissements de crédit est, quant à elle, passée de -45,66 MMDH à -59,53 MMDH, reflétant le creusement du déficit de liquidité.

Le solde des opérations patrimoniales a, pour sa part, accusé une baisse significative de 71% à 688,71 MDH,



Les charges générales d'exploitation ont augmenté de 6% à 1,89 MMDH

La Bourse de Casablanca termine juillet en baisse



La Bourse de Casablanca a clôturé le mois de juillet en baisse, ses deux principaux indicateurs, Masi et Madex, cédant respectivement 0,85% et 0,95%.

Ainsi, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a reculé à 12.304,15 points, le Morocco Stock Index 20 (MSI20) a baissé de 1,09% à 1.005,11 points, et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, s'est affiché à 9.995,05 points, rapporte la MAP.

Dans ces conditions, les performances "Year-To-Date" (YTD) de

ces deux baromètres se trouvent placées à 9,01% et 8,76% respectivement.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a perdu 0,65% à 11.598,49 points et le FTSE Morocco All-Liquid a baissé de 1,06% à 10.477,52 points.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" s'est replié, quant à lui, de 0,85% à 921,51 points.

Sur le plan sectoriel, 17 secteurs des 24 représentés à la cote casablancaise ont terminé dans le rouge, tandis que seulement 7 ont pu

échapper à la baisse.

Le secteur des "Sylviculture et papier" a accusé le plus fort recul de la période (-8,97%). En outre, le secteur "Participation et promotion immobilières" a chuté de 8,7% et l'indice des "Loisirs et hôtels" s'est replié de 5,11%.

A l'opposé, le secteur d'"Equipements électroniques et électriques" (+29,15%) a affiché la plus forte hausse de juillet, suivi des secteurs "Industrie pharmaceutique" avec +14,78%, "Pétrole et gaz" (+3,94%), et "Services de transport" (+3,8%).

S'agissant de la capitalisation

boursière, elle a avoisiné les 633,23 milliards de dirhams (MMDH). Alors que le volume global des échanges s'est établi à plus de 9,36 MMDH.

Aux valeurs individuelles, Fenic Brossette a affiché une hausse de 68,65%, devançant Nexans Maroc (+29,15%), Sothema (+16,27%), Zeldija SA (+9,88%) et Colorado (9,26%).

En revanche, le titre "Alliances" a accusé la plus lourde baisse (-10,23%), suivi de Res Dar Saada (-9,07%), Med Paper (-8,97%), SMI (-8,68%), Douja Prom Addoha (-8,21%), Aluminium du Maroc (-7,99%), et Agma (-7,19%).

La grande braderie des instruments de musique

A cause de la pandémie, de nombreux musiciens ont dû se séparer, la mort dans l'âme, de leurs matériels



La première séquence du film culte "La légende du pianiste sur l'océan" (The Legend of 1900) dit tout de la relation fusionnelle entre un artiste et son instrument. Dans ce long métrage italien qui explore les tréfonds artistiques, sentimentaux et psychologiques de l'âme de 1900, interprété par Tim Roth, un enfant adopté par l'équipage du paquebot de croisière "Virginian", qui se révèle avoir un don extraordinaire pour la musique, le piano et le Jazz, la première scène est paradoxalement consacrée à Max Tooney. La mort dans l'âme, le trompettiste et unique ami de 1900, négocie la vente de son instrument. Une scène poignante, qui ne re-

lève pas uniquement de la fiction.

Depuis le début de la pandémie, c'est la grande braderie des instruments de musique. "À un moment donné, on ne pouvait faire autrement. Nous devions subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles", regrette un musicien qui s'est résolu à vendre son instrument pour des cacahuètes. Les mesures restrictives instaurées par le gouvernement marocain, et principalement l'interdiction d'organiser mariages et fêtes ont éprouvé les composants d'un secteur qui n'en avait vraiment pas besoin.

En leur coupant ainsi l'herbe sous le pied, l'exécutif a plus que jamais poussé les instrumentistes

à flirter avec la précarité. Résultat : "Des claviers piano synthétiseur ont été vendus à 5000 dhs alors que leur vraie valeur tourne autour de 20.000 ou 30.000 dhs. Soit cinq à six fois moins", nous explique un professeur de musique, qui n'a pas non plus été épargné par la crise. "Pour ma part, j'ai dû vendre mon luth à perte car j'avais un besoin urgent de liquidité", nous raconte-t-il avec amertume.

Composantes essentielles des professionnels des fêtes, les musiciens ont aussi souffert de la fermeture des conservatoires, mais aussi de l'arrêt des cours privés. Bref, l'épidémie a agi comme un accélérateur à particules des innombrables pro-

blèmes financiers dont souffrent le secteur artistique au Maroc de manière générale, et les instrumentistes en particulier. Et ce n'est pas près de s'arrêter. Aussi loin que l'on s'en souvienne, la période estivale est considérée comme la saison des amours, des fêtes et autres mariages. A tel point que l'on est à la lisière de la tradition. Mais pour le second été consécutif, les desseins des musiciens sont contrariés par la pandémie. Une fausse note dans la gestion de l'épidémie par l'exécutif.

Côté amateur, ce n'est pas plus reluisant. Sur les sites de vente en ligne, le nombre d'instruments mis sur le marché a augmenté de manière exponen-

Hayat Saidi aux cimaises de l'exposition "L'Art refait surface" à Milan



L'œuvre de l'artiste peintre marocaine, Hayat Saidi a été sélectionnée à l'exposition internationale « L'Art refait surface » en Italie, au cœur du quartier de Brera, lieu artistique de la ville

de Milan où l'histoire, l'architecture et la culture se mélangent parfaitement.

L'exposition organisée du 26 juillet au 1er août a fait honneur à l'artiste marocaine avec son œuvre «Post-Confinement» dans

laquelle elle manifeste l'importance du retour aux activités artistiques et culturelles.

Avec la fermeture des espaces culturels, en raison de la crise sanitaire du Covid-19, le rythme de la production artistique a changé pour beaucoup d'artistes, et plusieurs projets en développement ont été suspendus, explique l'artiste marocaine dans une déclaration à la MAP.

La pandémie, menace invisible et inattendue, a mis sous l'éteignoir tout un système et pris par surprise le monde de l'art, a-t-elle regretté, notant que de nombreux artistes ont exprimé le désir de reproduire ce qu'ils ont ressenti au cours de ces dix-huit derniers mois à travers leurs toiles.

Depuis la reprise des activités artistiques, Hayat Saidi a participé à quelques expositions en Italie dont la Biennale del Rinascimento 2021, organisée par l'Académie des arts et des sciences italienne à Lecce.

Les artistes participants ont reçu une reconnaissance artistique le 10 juillet dernier,

symbolisée par une sculpture de « David » par Michel Ange ; un événement prestigieux que l'académie organise chaque année sous un thème différent, afin de mettre en valeur le travail des artistes.

Hayat Saidi a entamé son parcours artistique en 1986, mais il lui a fallu attendre les années 90 pour monter sa première exposition avec 45 toiles, centrées sur la femme.

Elle compte à son actif de nombreuses expositions au Maroc et à l'étranger, mais c'est en s'installant pendant une période à Milan qu'elle parvient à relever le challenge de l'internationalisation.

L'artiste marocaine a depuis exposé ses œuvres dans de prestigieuses galeries de par le monde et reçu de nombreuses distinctions, dont le Trophée Art Collection World 2018, le prix de l'Oscar des arts visuels à Monte-Carlo, le prix The Best Contemporary Artists, le prix de la Biennale de Palerme, le prix international d'art "Il Pensatore de Auguste Rodin" et le prix "Minerva" de l'Académie des arts d'Italie.



Le "Mata Mua" de Gauguin restera en Espagne

Le tableau "Mata Mua", l'un des plus célèbres du Français Paul Gauguin (1848-1903), restera exposé à Madrid après un accord entre l'Etat espagnol et son propriétaire, qui l'a sorti du pays. Le ministère de la Culture a annoncé mardi qu'il avait approuvé un contrat de location de 97,5 millions d'euros sur 15 ans pour la collection de Carmen Thyssen, avec "des droits d'acquisition préférentiels sur tout ou partie".

Le bail porte sur plus de 300 oeuvres, dont certaines de Picasso, Matisse, Gauguin, Monet, Renoir, Sisley, Rodin, Canaletto, Fragonard, Courbet et Boudin. Le musée national Thyssen-Bornemisza de Madrid abrite la collection du Suisse héritier d'une puissante lignée industrielle, Hans Heinrich Thyssen-Bornemisza - décédé en Espagne en 2002 - que l'Etat espagnol a achetée en 1993 pour 338 millions de dollars.

Le fait que la dernière épouse

du baron Thyssen était l'Espagnole Carmen Cervera - plus tard Carmen Thyssen -, qui a également constitué sa propre collection, a joué un rôle décisif dans cette acquisition. Les tableaux de la collectionneuse sont actuellement exposés au musée éponyme de Madrid dans le cadre d'un accord de prêt gratuit signé en février 2002 et prolongé par la suite.

Mais en 2020, lorsque le musée a été fermé en raison de la pandémie de coronavirus, Carmen Thyssen a fait sortir la "Mata Mua" d'Espagne, faisant craindre que les oeuvres de la collectionneuse ne finissent par quitter l'institution. Dans un entretien au journal El País en février, Carmen Thyssen a assuré, à propos de la "Mata Mua", qu'"elle reviendra lorsque le contrat de location aura été signé et que les formalités de transfert d'une oeuvre de cette importance auront été faites". Le musée attend désormais son retour.



tielle. On exagère à peine, mais, là aussi, les considérations pécuniaires n'y sont pas étrangères. Ali B. est un fada de guitare. A une époque, il soutenait vaillamment que pour rien au monde, il ne se séparerait de son instrument. Mais entre-temps, la pandémie est passée par là. Ali a perdu son emploi. Et après avoir vendu sa Playstation et son vélo, il a été poussé dans ses derniers retranchements financiers lors de la prorogation du confinement, il y a plus d'un an, avec pour conséquence, la vente forcée de sa chère guitare. "Aujourd'hui, je cherche à la

recupérer. Mais ça s'annonce compliqué", souffle-t-il tristement. Puis d'ajouter : "A l'époque je l'avais vendue pour que dalle, et aujourd'hui, elle coûte les yeux de la tête".

Pour tous les musiciens du Royaume, professionnels ou pas, la pandémie a, de toute évidence, fait des dégâts souvent irréparables. Car il ne s'agit pas uniquement de la perte d'un emploi, mais cela va bien au-delà. Pour un musicien, un instrument de musique, c'est une sorte de compagnon de vie et pour la vie. Enfin ça c'était avant la pandémie.

Chady Chaabi

Bouillon

de culture

Le Théâtre national Mohammed V suspend ses activités



Le Théâtre national Mohammed V a décidé de suspendre toutes ses activités face à l'augmentation des cas d'infection au nouveau coronavirus, et conformément aux décisions du gouvernement.

"Vu l'augmentation des cas de contamination au virus et conformément aux décisions prises lundi 2 août par le gouvernement, l'institution du Théâtre Mohammed V a décidé de suspendre toutes ses activités", a-t-elle indiqué dans un communiqué publié sur son site.

Cette suspension, précise-t-on, va durer "jusqu'à l'amélioration de la situation épidémiologique et le retour à la vie normale".

Le gouvernement avait pris une série de mesures à partir du mardi 03 août, sur la base des recommandations de la Commission scientifique et technique concernant la nécessité de renforcer les mesures préventives pour limiter la propagation de la pandémie et préserver la santé des citoyens.

Il s'agit notamment de l'interdiction des déplacements nocturnes à l'échelle nationale de 21h à 5h, et l'interdiction des déplacements de et vers les villes de Casablanca, Marrakech et Agadir.

Amal El Fellah et Nadia Ghessal célèbrent la femme



Le vernissage de l'exposition des artistes Amal El Fellah et Nadia Ghessal, initié sous le thème "Murmure

d'union", a eu lieu samedi à la Galerie Amalgame à Casablanca. Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 9 août, offre

au public une quarantaine d'oeuvres d'art.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Ghessal a indiqué

que ses œuvres traduisent sa préoccupation vis-à-vis de la thématique liée à la femme qui ne consiste pas uniquement en un beau corps, mais surtout une âme qui réfléchit et agit. S'agissant des outils de travail, elle a souligné que les sujets traités requièrent telle ou telle manière de traitement, ajoutant que les techniques de peinture diffèrent selon le sujet abordé.

Pour sa part, Mme Fellah a indiqué, dans une déclaration similaire, que la femme joue un rôle majeur dans la société. Dans ses toiles, cette artiste amène le public dans le quotidien de la femme partagé entre gestion de la vie quotidienne et vie en dehors de la vie familiale.

Dans une note de présentation, l'artiste plasticien et critique Chafik Zakari a souligné que l'exposition "offre un voyage ex-

ceptionnel dans deux horizons artistiques différents, qui se rejoignent néanmoins dans l'engagement pour la cause humaine et particulièrement celui de l'affirmation de la femme au cœur de la société".

Amal El Fellah "a toujours ressenti ce besoin de créer et au fond de se réaliser à travers un personnage lui ressemblant, faisant ainsi face à elle-même et à tous les sentiments qui l'habitent", a-t-il indiqué. Pour sa part, Nadia Ghessal, à travers ses œuvres composant sa collection "Interstice", emporte le regard vers des émotions "qui se bousculent entre passion, déterminisme, douceur et féminité", a-t-il ajouté.

Nadia Ghessal et Amal El Fellah sont des artistes autodidactes et natives de la ville de Khourigba.

Aider les pauvres à survivre au confinement



Alors même que les pays riches commencent à entrevoir la lumière au bout du tunnel pandémique, les pays en développement luttent pour contenir la Covid-19. Mais il y a des leçons importantes de l'année dernière qui peuvent aider les gouvernements à concevoir des politiques et des programmes plus efficaces pour soutenir leurs résidents les plus pauvres au milieu des épidémies et des blocages continus.

Une source précieuse de telles leçons est le projet Hrishipara Daily Diaries (HDDP), qui a suivi les transactions financières quotidiennes de 60 ménages pauvres dans les zones rurales du Bangladesh au cours des six dernières années. L'analyse des données collectées – en particulier les changements dans les habitudes de dépenses qui se sont produits pendant la pandémie – révèle quatre domaines dans lesquels les gouvernements devraient intervenir.

Premièrement, les décideurs devraient garantir l'accès à des liquidités d'urgence. Les ruraux pauvres ne sont pas étrangers aux chocs subis par leurs moyens de subsistance. Les sécheresses et les inondations sont des caractéristiques récurrentes de leur vie, tout comme les maladies graves et les pertes d'emploi. Mais ils ont généralement accès à des bouées de sauvetage : ils peuvent puiser dans les réseaux d'entraide familiale ou emprunter auprès d'institutions de microfinance, de prêteurs d'argent, d'amis et de famille.

Ce n'était pas vrai pendant la pandémie de Covid-19. Les restrictions de mouvement signifiaient que les ménages ne pouvaient pas rendre visite à la famille élargie pour demander un soutien financier. Et même s'ils le pouvaient, avec les moyens de subsistance de tout le monde réduits en même temps, les amis et la famille n'avaient souvent rien à offrir.

Des fermetures sévères dans de nombreux endroits ont également forcé les prestataires de microfinance et d'autres institutions financières à fermer, empêchant les ménages d'emprunter ou même de retirer leur épargne. Les 60 ménages bangladais de l'étude HDDP ont interrompu presque toutes les transactions financières pendant le verrouillage imposé par le gouvernement.

Cela met en évidence le besoin urgent de

transferts monétaires inconditionnels à grande échelle de l'Etat, versés directement aux pauvres avec un minimum de paperasse. Une crise de cette ampleur n'est pas le moment pour la rectitude budgétaire.

Deuxièmement, la capacité des pauvres à faire preuve d'autonomie et d'esprit d'entreprise doit être soutenue. Les ménages HDDP ont été agiles et ingénieux dans leur réponse au choc Covid, et ont montré des compétences impressionnantes en matière de gestion de l'argent.

Parfois, cela a pris une forme entrepreneuriale. Par exemple, Samarth, un agriculteur qui cultive et élève des vaches laitières sur une minuscule parcelle de terre, a rapidement reconnu que les obstacles au transport routier faisaient monter les prix des marchandises en provenance de la capitale, faisant ainsi baisser les prix des produits locaux qui étaient généralement exportés. Ainsi, Samarth a acheté des produits à des prix très bas auprès d'agriculteurs locaux désespérés et les a vendus sur un marché de rue temporaire qu'il a installé à Hrishipara. Les habitants, confinés dans leurs quartiers, ont fourni la demande, et Samarth s'est retrouvé avec une augmentation importante de ses revenus quotidiens pendant le verrouillage.

Les décideurs politiques tiennent rarement compte de ces instincts d'entrepreneur dans la conception de programmes d'aide aux pauvres. Cela devrait changer, avec des politiques qui encouragent et récompensent ces instincts – et améliorent la capacité des ménages pauvres à les exploiter. Par exemple, les ménages à faible revenu pourraient être pris en considération lors de l'élaboration de réglementations sur la « facilité de faire des affaires ».

Le secteur privé a également un rôle à jouer. En particulier, le secteur financier devrait développer des produits flexibles qui permettent aux pauvres de profiter des opportunités qui se présentent à eux. Bien entendu, cela nécessite également que les gouvernements garantissent un accès ininterrompu aux services financiers pendant les fermetures.

Troisièmement, les pauvres ont besoin d'une aide alimentaire généreuse, en particulier pendant le confinement. Même dans les circonstances les

plus difficiles, les sujets HDDP ont trouvé des moyens de mettre de la nourriture sur la table, mais au prix de réductions drastiques dans d'autres dépenses. Notre analyse montre une forte réduction des dépenses récurrentes des ménages autres qu'alimentaires au cours du premier mois de confinement (avril 2020). De plus, ce n'est qu'en octobre – plusieurs mois après la fin du verrouillage – que ces dépenses sont revenues aux niveaux d'avant la pandémie.

Enfin, les réserves de liquidités des ménages modestes doivent être protégées. La plupart des sujets HDDP gardaient de l'argent à la maison pour les urgences. La pandémie de Covid-19 – et en particulier le manque d'accès à l'épargne – a signifié qu'ils ont conservé ces réserves pour acheter de la nourriture et répondre à d'autres besoins de base.

Le gouvernement et le secteur financier devraient trouver des moyens non seulement d'aider à sécuriser ces réserves nationales, mais aussi de permettre aux pauvres de les reconstituer plus facilement. Il est essentiel d'élargir la portée des décaissements en espèces et de rendre la livraison plus efficace, tout comme le maintien des agents d'argent mobile ouverts pendant les crises.

Les journaux de Hrishipara montrent que, pendant les fermetures de Covid-19, les pauvres ont dû se débrouiller principalement par eux-mêmes. Grâce à leur ingéniosité, leurs compétences en gestion d'argent, leurs réseaux personnels et leur planification des crises passées, ils ont réussi à survivre. Mais ils ont aussi dû faire de grands sacrifices. Alors que les gouvernements élaborent des stratégies pour soutenir les pauvres non seulement pendant les blocages de Covid-19 mais aussi lors des crises futures, ils devraient réfléchir à ce qui est arrivé aux ménages HDDP pendant la pandémie afin que la prochaine fois, de tels sacrifices ne soient pas nécessaires.

Par Risto Rönkkö,

Stuart Rutherford et Kunal Sen

Risto Rönkkö est assistant de recherche à UNU-WIDER
Stuart Rutherford est le fondateur de Shoboz Shonchoy

Kunal Sen, professeur à l'Université de Manchester et directeur de UNU-WIDER

Portrait



Qin Gang, un "loup combattant" chinois à Washington

Qin Gang, nouvel ambassadeur de Chine à Washington, est considéré comme un "loup combattant", cette nouvelle race de diplomates qui ne mâchent pas leurs mots face à un Occident perçu comme systématiquement hostile à Pékin.

Alors que l'administration Biden n'a

guère opéré de rapprochement avec la Chine après l'affrontement de l'ère Trump, sa nomination signale que le régime du président Xi Jinping entend rester ferme vis-à-vis du grand rival américain, selon des experts.

Arrivé récemment aux Etats-Unis, il s'est efforcé d'apparaître conciliant, disant vouloir "bâtir des canaux de communication" avec ses hôtes et remettre la relation bilatérale "sur les rails".

A 55 ans, Qin Gang (prononcer: "Tchine Gang") est plus connu pour son expérience de la communication que pour sa maîtrise de la relation avec la première puissance mondiale.

Cet homme élégant, qui aime arborer une veste anthracite à col Mao, a été pendant plusieurs années l'un des porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

"A l'époque, il était surnommé 'Gang le guerrier'", se souvient Yun Sun, directrice du programme Chine au Centre Stimson à Washington. "Il avait l'habitude de répondre aux questions agressives des journalistes sur un ton tout aussi hostile".

Vice-ministre des Affaires étrangères depuis 2018, il y était chargé de l'Europe et de l'information, défendant sa vision d'une Chine qui n'aurait pas de leçons à recevoir de l'Occident et rappelant volontiers qu'elle en a été la victime lors des guerres de l'opium au XIXe siècle.

C'est lui qui s'est chargé en mars de convoquer les ambassadeurs européens pour protester contre les sanctions prises contre son pays à propos du traitement des musulmans ouïghours au Xinjiang

(nord-ouest).

Interrogé peu avant sur le concept des "loups combattants", M. Qin assumait devant la presse le nouveau cours de la diplomatie chinoise face aux "calomnies sans fondement" venues selon lui des "loups féroces" de l'étranger.

Si l'image de la Chine est tombée ces dernières années à des niveaux jamais vus dans la plupart des pays occidentaux, c'est parce qu'Européens et Américains, notamment leurs médias, n'auraient jamais accepté le système politique chinois ni l'émergence économique du pays, expliquait-il fin 2020.

"Il est l'un des piliers de la diplomatie des loups combattants", résume l'analyste indépendant Hua Po, tandis qu'un connaisseur averti des arcanes du pouvoir voit même en lui "le chef de la meute", apprécié du président.

Ce natif de Tianjin (nord) a côtoyé Xi Jinping de par ses fonctions de chef du protocole avant 2018.

A Washington, son style risque de trancher avec celui de Cui Tiankai, un diplomate à l'ancienne qui y est resté ambassadeur huit ans.

"Sa nomination est un signe d'intransigeance adressé à Washington", analyse Mme Sun.

"Je ne serais pas surprise qu'il soit moins paisible que M. Cui et qu'il donne de la voix en public comme en privé", analyse-t-elle.

Un profil similaire à celui de Lu Shaye, ambassadeur de Chine à Paris, dont les sorties peu diplomatiques lui ont valu d'être convoqué au Quai d'Orsay, un sort

rarissime pour un représentant de Pékin.

Chargé de l'Europe au ministère des Affaires étrangères, Qin Gang a fait une partie de sa carrière à l'ambassade de Chine à Londres. Il maîtrise bien l'anglais.

"Il n'est pas spécialiste des Etats-Unis ni de l'Amérique du Nord", observe le sinologue Antoine Bondaz, de la Fondation pour la recherche stratégique à Paris.

"Mais c'est sûrement aujourd'hui un des diplomates chinois les plus expérimentés en matière de communication. Et c'est peut-être ce qui explique sa nomination", observe-t-il, pronostiquant que M. Qin va aux Etats-Unis pour faire "entendre la voix de la Chine" plutôt que pour négocier.

Hong Kong, Taïwan, Xinjiang, droits de l'Homme, commerce, technologies et origines du Covid: les sujets de confrontation ne manquent pas entre les deux premières puissances mondiales.

Lundi, lors de la première visite en Chine d'une haute responsable de la diplomatie américaine de l'ère Biden, Pékin a adressé un réquisitoire en règle à l'Amérique, l'accusant d'être entièrement responsable de la dégradation de la relation bilatérale.

Malgré ses investissements massifs dans ses médias en langues étrangères, le régime communiste souffre de ne pas convaincre l'opinion mondiale.

"La guerre de l'opinion publique entre la Chine et les Etats-Unis va devenir de plus en plus féroce", prédit Hua Po. "C'est pour cela que la Chine nomme un ambassadeur plus ferme et plus agressif, afin d'avoir enfin le droit à la parole".



A 55 ans, M. Gang est plus connu pour son expérience de la communication que pour sa maîtrise de la relation avec la première puissance mondiale

**Constitution de société
« AYA ASCENSEUR »
SARL**

Au terme d'un acte SSP du 04 juin 2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « AYA ASCENSEUR » SARL
Objet : - Installation et montage des ascenseurs
- Travaux divers
- Import et export
Siège social : 39, av. Lalla Yacout 5ème étage Appt. D Casablanca
Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune.

Gérance : Messieurs Yildiz Ayhan et Gokhan Gokhag sont nommés cogérants de la société pour une durée indéterminée.

Forme juridique : SARL
Année sociale : Du 01 janvier au 31 décembre

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 788562, RC n°512185.

- Patente : n°32297749.
N° 7054/PA

Société IBF Bois SARLAU
RC : 385417

Cessions des parts sociales et nomination d'un nouveau gérant
Suite à un acte sous seing privé en date du 19-07-2021, il a été établi un procès-verbal de la société IBF Bois sise 108 rue Rahal Ben Ahmed 2ème étage N° 5 Belvédère Casa qui stipule :

1/ Cessions de 1000 parts sociales de 100 DH chacune par Mme Mesbah Hafida de la société IBF à M. Nour Tarek Ahmed Ibrahim Hassan.

2/ Le capital devient 100.000,00 DH de 1000 parts de 100 DH appartenant à M. Nour Tarek Ahmed Ibrahim Hassan.

3/ Démission de la gérante Mesbah Hafida et nomination d'un nouveau gérant M. Nour Tarek Ahmed Ibrahim Hassan de nationalité égyptienne passeport N° A22079273.

4/ Modification des articles 6, 7 et 15 du statut et mises à jour des statuts.

5/ La société est engagée par la signature du nouveau gérant unique

6/ Le nouveau gérant s'engage à être responsable des créances anciennes et futures de la société et il est le seul responsable envers toutes les administrations fiscales, douanières, port, trésor, banques, tribunaux, fournisseurs ... de tous les incidents anciens et futurs de la société.

Le dépôt légal a été établi au tribunal le 3-08-2021 sous le numéro : 788856.

N° 7056/PA

« ADAM'S GLOBAL BUSINESS TRADE SARL AU »

Objet : Annonce légale
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du

13/07/2021 à Casablanca, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) La dénomination : « ADAM'S GLOBAL BUSINESS TRADE SARL AU »
2) Siège social : 26, avenue Mers Sultan, Apt 3 étage 1 - Casablanca

3) L'objet social : La société a pour objet la réalisation d'opérations d'import-export, de commercialisation et de sourcing directement ou indirectement, au Maroc et à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, concernant tous produits ou matériaux relatifs au domaine de : Marchand de produits cosmétiques en gros, négociant

La société peut réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, immobilières ou mobilières, et prendre des participations directes ou indirectes dans toutes opérations financières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe pouvant favoriser son développement.

4) Capital social : Fixé à 100.000,00 DH divisé en (100) parts sociales, de 1000 DH chacune réparti comme suit :

M. Abderrafia Limami : 100.000,00 DHS
Total : 100.000,00 DHS

5) La gérance : La société est gérée et administrée par : M. Abderrafia Limami. Il est nommé gérant unique pour une durée illimitée.

6) La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca. (R.C n° : 510685).

N° 7057/PA

INGENS A.R.L SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE, AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL : 13 RUE AHMED EL MAJJATI RESIDENCE LES ALPES 1 ETAGE N°8 QUARTIER MAARIF - CASABLANCA RC : 410853

AVIS DE DISSOLUTION
Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique de la société, datée le 09/11/2020, elle a été décidée ce qui suit : - Dissolution anticipée de la société

INGENS
-Nominations des liquidateurs : les associés MR Abderrahmane chahid , Mr Daouda Sow et Mr Hicham Abbad est nomination les liquidateurs de la société.

-fixation du siège de liquidation : Le siège de liquidation est fixe par l'associé unique à 13 RUE AHMED EL MAJJATI RESIDENCE LES ALPES 1 ETAGE N°8 QUARTIER MAARIF - CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca en date du 20/07/2021 sous le numéro 787763.

N° 6980/PA

AYKA PROD

Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 05/07/2021 l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée « AYKA PROD » au capital de 100 000 Dirhams ayant son siège social à N°353 Angle du Bd Med V & de la Résistance-Casablanca, a décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société pour le porter de 100 000Dh à 300 000Dh, soit une augmentation de 200 000Dh, par incorporation de créances liquides et exigibles représentées dans le compte courant de l'associé unique Mr IMADED-DINE FIDA.

- Modification statutaires.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 02 AOÛT 2021 sous le N°788668

N° 6981/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T5604/PIC

Le 08/09/2021 à 9 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI, AGDAL, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou à majoration pour la réalisation des :

ETUDES DE RENFORCEMENT DU VIADUC SITUÉ SUR OUED BOUREGREG AU PK 91+128 DE LA LIGNE CASA / SIDI KACEM.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse

www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7 500,00 DH.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de neuf cent soixante mille dirhams (960 000,00) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02 et ses rectificatifs n°1 à 8).

Ledit règlement est disponible sur le portail ONCF www.oncf.ma.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau COD, Département Global Sourcing de la Direction

Achats, sis 8 Bis Rue ABDERRAHMANE EL GHAFIKI - RABAT- AGDAL ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Département susvisé ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans

le domaine D5, délivré par le Ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'Eau.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
N° 6982/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAROUDANT

CERCLE DES OULED TEIMA

CAIDAT OULED M'HALLA

C.T EL KOUDIA EL BEIDA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE EL KOUDIA EL BEIDA

ORGANISE LE 26 AOÛT 2021. A 9 HEURE DU MATIN AU SIEGE DE LA COMMUNE

TERRITORIALE EL KOUDIA EL BEIDA UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AU TITRE DE L'ANNEE 2021 POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

2° GRADE ECHELLE 7.

L'EXAMEN EST OUVERT AUX ADJOINTS ADMINISTRATIFS 3°GRADE ECHELLE 6 QUI ONT

PASSE 6 ANS D'ANCIENNETE DANS CE GRADE AU SEIN DE CETTE COMMUNE .

LE NOMBRE DE POSTE 1 .

LES FONCTIONNAIRES QUI ONT SATISFAT AUX CONDITIONS INDIQUES CI-DESSUS DOIVENT

PRESENTER LEURS CANDIDATURES AU SERVICE PERSONNEL A LA COMMUNE EL KOUDIA

EL BEIDA AVANT LE DATE LIMITE.

24 AOÛT 2021

N°6983/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAROUDANT

CERCLE DES OULED TEIMA

CAIDAT OULED M'HALLA

C.T EL KOUDIA EL BEIDA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE EL KOUDIA EL BEIDA

ORGANISE LE 26 AOÛT 2021. A 9 HEURE DU MATIN AU SIEGE DE LA COMMUNE

TERRITORIALE EL KOUDIA EL BEIDA UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AU TITRE DE L'ANNEE 2021 POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE

2° GRADE ECHELLE 7.

L'EXAMEN EST OUVERT AUX ADJOINTS TECHNIQUE 3° GRADE ECHELLE 6 QUI ONT

PASSE 6 ANS D'ANCIENNETE DANS CE GRADE AU SEIN DE CETTE COMMUNE .

LE NOMBRE DEUX POSTES 2 .

LES FONCTIONNAIRES QUI ONT SATISFAT AUX CONDITIONS INDIQUES CI-DESSUS DOIVENT

PRESENTER LEURS CANDIDATURES AU SERVICE PERSONNEL A LA COMMUNE EL KOUDIA

EL BEIDA AVANT LE DATE LIMITE.

24 AOÛT 2021

N°6984/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
NEMA BUILDING
SARL AU

Aux termes d'un acte SSP
du 15/07/2021 il a été dé-
cédé :

-la dissolution anticipée de
la société et sa mise en li-
quidation suivant une dé-
cision de l'AGE des
associés en date de
15/07/2021.

- Le siège de la liquidation
est fixé à : HAY
LAAYOUNE N°38 - MO-
HAMMEDIA.

- La nomination en qualité
de liquidateur de la société,
pour la durée de la liquidation,
Mme. MERIEM BEN-
RIDA.

Dépôt légal : Le dépôt légal
et le RC ont été effectués au
greffe du tribunal de Mo-
hammedia le 28/07/2021
sous les N°1695.

N° 6989/PA

INDUSTRIE ANTARIA
SarL Au capital de
100.000,00 Dirhams
Siège social : 40, Chemin
des Cèllets,
Beaussite Ain Sebaâ -
Casablanca

I - Par acte sous seing
privé, formant acte de ces-
sion, en date à Casablanca
du 05/07/2021.

Mr ESSABIR Abdelaziz, ti-
tulaire de la CIN n° «
BJ42742».

a cédé à :
Mr MARZAK Mustapha,
titulaire de la CIN n° «
B7275».

La totalité des (250) parts
sociales lui appartenant
dans la Société "INDUS-
TRIE ANTARIA" sus-dési-
gnée.

II - Par acte sous seing
privé, formant acte de ces-
sion, en date à Casablanca
du 09/07/2021.

Mr CHEFFANE Hamid, ti-
tulaire de la CIN n° «
BH303388».

a cédé à :
Mme SALIMI Rachida, ti-
tulaire de la CIN n° «
BE37171».

La totalité des (250) parts
sociales lui appartenant
dans la Société "INDUS-
TRIE ANTARIA" sus-dési-
gnée.

III - Aux termes d'une dé-
libération en date à Casa-
blanca du 12/07/2021,
l'assemblée générale extra-
ordinaire de la société sus-
visée, a décidé :

1) d'approuver les ces-
sions des parts sociales de
Mr ESSABIR Abdelaziz et
Mr CHEFFANE Hamid et
leurs retrait définitif du
capital social de la société
« INDUSTRIE ANTA-
RIA».

2) D'agréer Madame SA-
LIMI Rachida en tant que
nouvelle associée ;

3) De modifier la structure
de gestion de la société de
manière à ce que la société
sera engagée par la signa-
ture unique de l'un des
deux gérants, à savoir Mr
MARZAK Mustapha ou
MARZAK Saad.

4) De la mise à jour et la re-
fonte des statuts de la so-
ciété.
IV - Le dépôt légal a été ef-
fectué au greffe du tribunal
de commerce de Casa-
blanca en date du

04/08/2021 sous le nu-
méro 788989.

N° 6990/PA

STE "FIDMAG -
CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue
10, N° 60-1er Etage,
Casablanca

(0522) 70.80.46 /
(0522) 71.82.99

STE * MAMOUN
ENERGIE SOLAIRE *
S.A.R.L.A.U
Constitution

- Aux termes d'un acte
sous seing privé en date du
19/07/2021, enregistré le
19/07/2021 il a été établis
les statuts d'une société à
Responsabilité limitée d'as-
socié unique dont les carac-
téristiques sont les
suivantes :

- Dénomination : Société
« MAMOUN ENERGIE
SOLAIRE » S.A.R.L.A.U
- Objet : la société a pour
objet au Maroc ainsi qu'à
l'étranger tant pour elle
même que pour le compte
des tiers ou en participa-
tion ce qui suit :

- Installation et Vente de
Panneaux Solaires Efficacé
Énergétique

- Marchand effectuant imp-
ort-export sans limitation
de références.

- Conception et réalisation
d'énergie solaire

- Prestation de tout service.
- Siège Social : 12, RUE
SABRI BOUJEMAA, 1er
ETAGE, APT N° 6, CASA-
BLANCA

- Durée : La durée de la so-
ciété est fixée à QUATRE
VINGT DIX NEUF (99) an-
nées, à compter du jour de
sa Constitution définitive.

Capital Social : Le capital
social de la société est fixé
à CENT MILLES DIR-
RHAMS (100.000,00 DH)

divisé en MILLE (1.000)
parts de CENT (100 DH)
chacune, numérotées de 1 à
1.000 et divisé comme suit :

- Mr EL MAMOUNI MA-
MOUN ... 1.000 Parts

- La Gérance : La société est
administrée et gérée par le
Gérant Unique.

Mr EL MAMOUNI MA-
MOUN, Marocain, Titu-
laire de la C.I.N N°
BH222872 et demeurant à :
LOT NAKHLA, N° 93, 1er
ETAGE, EL JADIDA

- Réparation de Bénéfice :
5% à la réserve légale, le
reste est mis à la disposi-
tion des associés.

- Année Sociale : L'année
commerciale commence le
1er Janvier et finit le 31 Dé-
cembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été ef-
fectué au secrétariat greffe
du Tribunal de commerce
de Casablanca, Le
03/08/2021 Sous N°
788787 Immatriculé au Re-
gistre de Commerce sous
N° 512.409/Casablanca
13/07/2009

POUR EXTRAIT ET MEN-
TION

LA GERANCE
N° 6991/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts
Direction Provinciale
de Driouch

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
EN SEANCE PUBLIQUE
N°12/2021

Le 27 / 08 / 2021 à 11
h00, il sera procédé au bu-
reau de Directeur Provin-
cial des Eaux et Forêts et de
la lutte contre la désertifi-
cation de Driouch à Midar,
à l'Ouverture des plis rela-
tifs aux l'Appels d'offres
ouvert sur offres de prix
ayant pour objet :

L'exécution des travaux de
reboisement dans le péri-
mètre dénommé : Tiouri-
rine, situé dans la
commune de Mtalssa, Pro-
vince de Driouch.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direc-
tion Provinciale des Eaux
et Forêts et de la Lutte
Contre la Désertification
de Driouch, il peut être
également téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Douze Mille Dirhams
(12.000,00 DH).

L'estimation des coûts de
la prestation établie par
l'administration est fixée
comme suit : Quatre cent
neuf mille cinq cent di-
rhams (409500,00 dh)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la Désertifi-
cation de Driouch;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

- Soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Le dossier technique com-
prenant une Copie certifiée
conforme à l'original de
certificat de qualification et
de classification délivrée
par le Haut-Commissariat
Aux Eaux et Forêts et à la
Lutte Contre la Désertifi-
cation. La qualification re-
quise pour pouvoir
participer à cet appel d'of-
res est :

Secteur : 1 Classe mini-
male : 4 Qualifications : 1-
4

N.B : les entreprises non
installées au Maroc doi-
vent fournir le dossier
technique tel que prévu
par le règlement de consul-
tation.

N° 6992/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA
REGION DE

CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE
DE CASABLANCA
COMMUNE
DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT

ANFA
DIRECTION
DES SERVICES

SERVICE DES MARCHES
ET DES AFFAIRES
FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPELS

D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°05/AA/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 27 / 08 / 2021 à 11
HEURE, il sera procédé au
siège de l'arrondissement
ANFA, situé à sise
angle rue douar denez et
rue Skhirate Casa, à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres, sur offres
de prix pour : LOCATION
DES VÉHICULES UTILI-
TAIRES (MARCHE
CADRE).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des marchés et des
affaires financières de l'ar-
rondissement Anfa. Il peut
être également téléchargé
du portail des marchés pu-
blics de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

Le cautionnant provisoire
est fixé à la somme de :
Quinze mille (15.000,00
dhs).

L'estimation des coûts des
prestation, établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de : Un million
Cent Vingt Deux Mille
Sept Cent Vingt Neuf di-
rhams & Soixante Dix Huit
Centimes (1 122 729,78)
TTC.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
du décret n°2.12.349 du 08
Joumada 1er 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
du règlement de consulta-
tion du présent marché.

Les concurrents peuvent
déposer les dossiers des of-
fres de prix dans les condi-
tions mentionnées à
l'article 31 du décret pré-
cité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de
l'arrondissement Anfa.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

- Soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Le dossier technique com-
prenant une Copie certifiée
conforme à l'original de
certificat de qualification et
de classification délivrée
par le Haut-Commissariat
Aux Eaux et Forêts et à la
Lutte Contre la Désertifi-
cation. La qualification re-
quise pour pouvoir
participer à cet appel d'of-
res est :

Secteur : 1 Classe mini-
male : 4 Qualifications : 1-
4

N.B : les entreprises non
installées au Maroc doi-
vent fournir le dossier
technique tel que prévu
par le règlement de consul-
tation.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des marchés et des
affaires financières de l'ar-
rondissement Anfa. Il peut
être également téléchargé
du portail des marchés pu-
blics de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

Le cautionnant provisoire
est fixé à la somme de :
Quinze mille (15.000,00
dhs).

L'estimation des coûts des
prestation, établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de : Un million
Cent Vingt Deux Mille
Sept Cent Vingt Neuf di-
rhams & Soixante Dix Huit
Centimes (1 122 729,78)
TTC.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
du décret n°2.12.349 du 08
Joumada 1er 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics, et aux dispositions
du règlement de consulta-
tion du présent marché.

Les concurrents peuvent
déposer les dossiers des of-
fres de prix dans les condi-
tions mentionnées à
l'article 31 du décret pré-
cité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de
l'arrondissement Anfa.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

- Soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 36/2021/MEFRA/
AC/INF

Le 16 septembre 2021 à 10
heures, il sera procédé
dans la salle de réunions
de la Direction des Affaires
Administratives et de la
Réforme de l'Administra-
tion, 2ème étage, Quartier
administratif - Rabat-
Chellah, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour l'assistance tech-
nique au développement
informatique des correc-
tions et des évolutions du
système d'information de
la Direction du Budget.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Achats de la Direction
des Affaires Administra-
tives et Générales - Mini-
stère de l'Economie, des
Finances et de la Réforme
de l'Administration -
Rabat - Chellah. Bureau
n°234, 2ème étage Entrée
«D», Il peut être téléchar-
gé à partir du portail maro-
cain des marchés publics
(www.marchespublics.gov-
ma) et du site Internet du
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Ré-
forme de l'Administration
(www.finances.gov.ma ,
Rubrique "Appel d'Of-
fres").

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
16 000,00 DH (seize Mille
dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : 1 080 000,00
DH TTC (Un million qua-
tre-vingt mille dirhams
toutes taxes comprises) ;

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 8 joumada I 1434
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé,
avec accusé de réception,
au bureau précité ;

• soit les déposer, contre
récépissé dans le bureau
d'ordre de la DAAG du
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Ré-
forme de l'Administra-
tion ;

• soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de séance et avant l'ou-
verture des plis.

• soit transmettre leurs
dossiers par voie électro-
nique au maître d'ouvrage
via le portail marocain des
marchés publics ;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation.

N° 6994/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA

CONSEIL PROVINCIAL
DGS /DDE /SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 29/2021/BP

Le 30/08/2021 a11 H il
sera procédé dans les bu-
reaux du conseil provin-
cial d'El Kelaâ des
Sraghna.(Salle de réu-
nion)à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de CREATION
D'UNE ZONE D'ACTI-
VITE DES PRODUITS DE
L'ARTISANAT A LA CT
SIDI RAHAL

PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA -tranche I
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 50.000.00DHS (CIN-
QUANTE MILLE DHS).

- L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de :
4.288.162.15 DHS (QUA-
TRE MILLION DEUX
CENT QUATRE VINGT
HUIT MILLE CENT
SOIXANTE DEUX DHS
15CTS)

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
services marchés du
conseil provincial d'El
Kelaâ des Sraghna. Il peut
également être téléchar-
gé à partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :

1-soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre du conseil
provincial d'Elkelaâ des
Sraghna

2-soit les renvoyer, par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau d'ordre du conseil
provincial d'Elkelaâ des
Sraghna.

3-soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

4- Soit les renvoyer par voie
électronique conformé-
ment à la disposition de
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 kaada
1435(04/09/2014) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

Les concurrents doivent
produire une copie du cer-
tificat de qualification et de
classification suivant le
secteur, l'activité et la
classe minimale et les qua-
lifications ci-après :

-Secteur : A-Classe :3-Qua-
lification exigées : A1-A2
Les concurrents non instal-
lés au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par le règlement
de la consultation

N° 6995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Concernant l'Affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de Khénifra

Le lundi 30 Aout 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du Président de la commune de Khénifra l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concurrent : L'affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de la ville de Khénifra pour une durée de deux ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service l'assiette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DHS)

L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: UN MILLION TROIS CENT MILLE DIRHAMS (1.300.000,00) DHS PAR AN.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service l'assiette de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir:
1 Dossier administratif comprenant:

a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret no 2-12-349.

b- l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire, le cas échéant.

C-pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.

Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité :

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;

b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

c) L'attestation ou copie cer-

tifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut, organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine. une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un

2 Dossier technique comprenant:
a) Une note indiquant les moyens, humains et techniques et les capacités financières du concurrent et un organigramme de gestion de ce service. ou similaires.

b) Les attestations délivrées justifiant l'expérience dans la gestion de services publics identiques
*Dossier complémentaire: - cahier des charges -règlement de consultation.

Dossier financier : Acte d'engagement

N° 6996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
COMMUNE
DE TAOURIRT
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES
SERVICE DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITE
ET DES MARCHES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2021

Le 31/08/2021 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de président du conseil communal de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour achat du matériel d'entretien du réseau d'éclairage public.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service marché, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 dhs .

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 585.316.00 dhs

Les échantillons doivent être déposés au plus tard le 30/08/2021 au bureau de l'éclairage public , service des travaux et d'entretien

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
_ Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
_ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service marché.
_ Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit l'envoyer par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6997/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de sidi kacem
Commune jorf el melha
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/SM/2021

Le jeudi 02 septembre 2021 à 11 heures, il sera procédé en séance publique au bureau de Mr le Président du conseil communal de la ville de jorf el melha à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre Pour :

Achat des équipements pour le centre de formation Professionnelle à la ville de jorf el melha (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de service des marchés de la commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma ; Il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatives aux marchés publics

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dh).

Estimation des coûts des achats établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

Un million deux cents quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre Dirhams, quarante centimes (1 285 904,40 Dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés.

• Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer leur offre par voie électronique suite à l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6998/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre

la Désertification du Sud-Ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 12/2021/DREFLCDSO
Le 03 du mois de Septembre 2021 à 10 H, il sera tenu dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : la réalisation d'une étude de lutte contre l'ensablement au niveau du système local d'action éolienne du Souss sur une superficie d'environ 18830 Ha , sis dans les territoires des communes de Sidi Bibi et Iqliaa relevant de la province de Chtouka Ait Baha et préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud Ouet, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15 000,00) Dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, (540.000, 00 Dhs) TTC

--Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée

--Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest

--Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation, Dossier technique Une copie légalisée du certificat d'agrément relatif aux études agricoles (D9) prescrit par le Décret n° 2-12-349 précité.

*Les Entreprises non installées au Maroc, sont dispensées du certificat précité

N° 6999/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 13/2021/DREFLCDSO
Le 07du mois de Septembre. 2021 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Surveillance et infrastructures du Parc National de Souss-Massa, Préfecture d'Inzegane Ait Melloul et Provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouet, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (15.000,00) Quinze Mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de (465.331,20 DH TTC) Quatre Cent Soixante Cinq Mille Trois Cent Trente et Un Dirhams

20 Centimes toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir.

-Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;

-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7. du Règlement de Consultation.

N° 7000/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du

Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°14/2021/DREFLCDSO
Le 08 du mois de septembre 2021 à 09 h30. il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Exécution des travaux de développement écotouristiques destinés à la concrétisation des aménagements pour la mise en valeur des promenades en milieu naturel du parc national de Souss Massa, Communes de Sidi Bibi et Sidi Ouassag, Province de Chtouka Ait Baha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouet, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000, 00) DHS,

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cent Soixante Douze Mille Trois Cent Quatre dirhams toutes taxes comprises (1.172.304,00 dh) TTC

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administratif à Agadir

-Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation.

N° 7001/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Le 31/08/2021, il sera
procédé dans les bureaux
du secrétariat général de
la Province d'El Kelaa des
Sraghna. (Salle Ait Abdel-
moula Abdelouahab) à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offres sur of-
fres de prix :

• 04/2021/FDR A 10 :00
H
CREUSEMENT PUIITS
DOUAR MY SALEH
GHABA ET DOUARS
AVOISINANT C.T
JOUALLA-PROVINCE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA.
- le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 6 000.00 DHS (Six
Mille Dhs).

- l'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 235
080.00 DHS (Deux Cent
Trente-Cinq Mille Quatre-
vingts Dhs).

Les dossiers de l'appel
d'offres peuvent être reti-
rés auprès de la Division
du budget et matériel de
la province. Ils peuvent
également être téléchargés
à partir du portail des
marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis,
par courrier recommandé
avec accusé de réception,
au bureau d'ordre de la
Province El kelaa des
Sraghna.

-soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le
bureau d'ordre de la Pro-
vince El kelaa des
Sraghna.

-soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit envoyer par voie
électronique conformé-
ment à la disposition de
l'arrêté du ministre de
l'économie et des fi-
nances n° 20-14 du 8
kaada 1435(04/09/2014)
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures de
passation des marchés
publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

Les concurrents non in-
stallés au Maroc doivent
fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par le
règlement de la consulta-
tion.

N° 7002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis de Report de l'A.A.O.O N° 22/2021/BG.

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des
concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°22/2021/BG relatif à l'
Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour la province d'El Jadida :

LOT	OBJET
Lot n°01	Acquisition de matériels informatiques pour le compte de la province d'EL JADIDA
Lot n°02	Acquisition de mobilier de bureaux pour le compte de la province d'EL JADIDA
Lot n°03	Acquisition de matériels de bureaux pour le compte de la province d'EL JADIDA

est reporté le lundi 16 aout 2021 à 10 h au lieu de Mercredi 11 aout 2021
à 10 :00 heures Le reste sans changement.

N°7003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDILT
C.T : GUERS TIALLINE
N° _____/CT/JP

AVIS D' examens d'Aptitudes professionnelles .

Le Président de la collectivité Territoriales, Guers Tialline annonce l'organisation de deux examens (02)
d'Aptitude professionnelles au titre de l'année 2020 et 2021 au profit de son personnel pour l'accès aux grades
cités dans les tableaux suivants :

- AU Titre de l'Année 2020 -

N°	Grades	Conditions d'axes	Nombre De Poste	Date de l'examen
1	Adjoint Technique 2° grade	Adjoints Techniques 3° grade	01	21/08/2021

- AU Titre de l'Année 2021 -

N°	Grades	Conditions d'axes	Nombre De Poste	Date de l'examen
1	- Rédacteur 2° grade - Adjoint Administratif 1° grade - Adjoint Technique 2° grade	- Rédacteur 3° grade - Adjoint Administratif 2° grade - Adjoints Techniques 3° grade	01 01 01	22/08/2021

- Les examens sont ouvert au profités des fonctionnaires et Agents concernées Ayants Accomplis 6 ans
d'ancienneté dans leurs grades -
- Les Intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service personnel de la C.T.
Avant le : 20/08/2020-

N°7004/PA



Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à
l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	OBJET	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNE MENTS PROVISOIRES	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
08/2021/ BLDPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES D'ESEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EG1 ET CQ1 CATEGORIE 4	66 000.00 DHS Soixante-dix mille dhs	Non demandé	07/09/2021 09h00
09/2021 /BLDPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EG1 ET CQ1 CATEGORIE 4	45 000.00 DHS Quarante-cinq mille dhs	Non demandé	07/09/2021 09h30
10/2021/ BLDPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EG1 ET CQ1 CATEGORIE 4	38 450.00 DHS Trente huit mille quatre cent cinquante dhs	Non demandé	07/09/2021 10h00
11/2021/ BLDPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES D'ESEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	(D14, D15, D16)	57 900 .00 DHS Cinquante sept mille neuf cent dhs	Non demandé	07/09/2021 10h30
12/2021/ BLDPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	(D14, D15, D16)	35 800 .00 DHS Trente cinq mille huit cent dhs	Non demandé	07/09/2021 11h00
13/2021/ BLDPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	(D14, D15, D16)	30 000 .00 DHS Trente mille dhs	Non demandé	07/09/2021 11h30
14/2021/ BLDPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES DE PRESCOLAIRES AUX ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	*****	60 000.00 DHS Soixante mille dhs	Non demandé	07/09/2021 12h00
15/2021/ BLDPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	*****	38 000.00 DHS Trente-huit mille dhs 00 cts	Non demandé	07/09/2021 12h30
16/2021/ BLDPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	*****	30 000.00 DHS Trente mille dhs	Non demandé	07/09/2021 13h00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction
Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état :
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des
Plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des
finances n° .20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4-5 des règlements de consultation.

N°7005/PA

A Londres, Archibald Lodger a appris l'existence de mon association – ce type a un carnet d'adresses incroyable, des réseaux dans le monde entier – et m'a demandé de venir à Londres photographier sa collection d'art (du moins ses possessions licites) et d'en faire un album. La somme proposée était impressionnante même pour un fils de banquier. J'ai donc installé chez lui mes trépieds, mes objectifs, mes projecteurs. J'ai vite compris que sa fortune n'était pas le fruit d'un dur labeur. Il acheminait des trésors – sculptures du Gandhara, de l'époque Gupta, sceaux proto-indiens – par des filières complexes, passait par les Tadjiks, les Ouzbeks, les Turcmènes, les revendait en Amérique, en Asie, en Europe. Un homme très habile avec un flair infailible. Il s'assurait de la complicité des puissants en leur faisant des cadeaux compromettants, en les mouillant d'une façon ou d'une autre. Pris dans des affaires louches, des ministres, des chefs d'industrie, des boursicoteurs, d'honorables membres de la police ou de la justice se retrouvaient à la merci de ce trafiquant d'apparence affable qui a su séduire même un homme comme toi, Pétrus qui ne perçois chez les autres que la lumière et non les ombres.

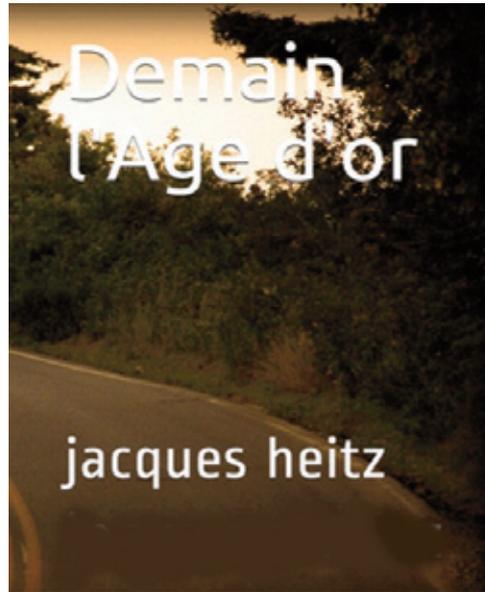
Je te voyais à Londres venir étudier avec ce bandit cultivé, être

séduit brièvement par sa fille Célia, avant de la quitter abruptement pour Roya – comme quoi mon ami, si admirable que tu sois, tu sais aussi faire souffrir. Je t'ai vu filer le parfait amour avec elle. Mais pour moi, pas de coup de foudre au British Museum, pas d'âme-sœur, pas de rédemptrice, pas de rencontre mythique. Seulement des coups de blues, de cafard. Et des gueules de bois car je m'étais remis à boire. Les signes de mon addiction n'étaient pas trop visibles surtout à quelqu'un comme toi pour qui boire un verre de bière est déjà toute une aventure.

Quand tu m'as proposé de t'accompagner à Nessaraq, ô mon innocent ami, j'ai tout de suite accepté. Photographe sur le site. Et essayer de réorganiser l'Edi dans les villages du Nord Pakistan où tout manquait, les écoles, les hôpitaux, la nourriture. Mais où, en revanche, abondaient drogues et kalachnikovs.

Les réseaux de Lodger étaient en place. J'allais assumer ma mission secrète : devenir un des fournisseurs d'héroïne du gratin londonien. J'avais le bakchich généreux et je n'ai jamais été inquiété. La bourgeoisie des narcotrafiants étalait ses richesses à Islamabad et Karachi avec une impudeur que n'auraient jamais eue nos discrets banquiers suisses.

A la merci de Lodger et à nou-



veau à la merci de la drogue... Oui je me trouvais lamentable, surtout quand tu me parlais avec confiance comme à un ami, quand je te voyais avec Roya et la petite Shanti aller te baigner dans l'Indus au coucher du soleil. Tu avais été le seul à continuer les fouilles dans la fournaise de l'après-midi quand tous les autres se réfugiaient dans les locaux

climatisés du camp. Combien de fois vous ai-je pris en photo, vous et ce grand escogriffe de Brian, de face, de dos, avec ou sans zoom. Et mon cœur usé, désabusé, se serait. Toi tu étais l'êlu. Moi je ne connaissais jamais une femme merveilleuse, une fillette gambadant à mes côtés, un métier qui me passionne. Moi qui souhaitais le bien de ce

pays en en photographiant la misère pour la faire connaître en Occident, en tentant de faire revivre «les Enfants de l'Indus», je participais en même temps à ses pires trafics. Pourquoi étais-tu sous mes yeux ton accomplissement, ami Pétrus? Crois-tu qu'un pauvre bougre comme moi puisse contempler ton aura, vivre dans ton ombre sans se trouver lamentable ?

L'envie, la jalousie, la rancune, oui je connais. Le sentiment d'injustice. Tu menais ta vie, j'étais mené par la mienne. A la merci d'un escroc et de mes trafics. Quand tu as exhumé la stèle des Licornes, que tu l'as photographiée en douce avant d'alerter tout le monde – ta découverte aussitôt confisquée par les autorités du camp, dérobée aux regards de Brian pantelant et des archéologues pakistanais – j'ai alerté Lodger. Enfin un texte bilingue, la gloire pour celui qui le déchiffra. Le vieux filou a activé ses réseaux, la stèle a été volée, a transité par des points de douane dont il avait corrompu les gardiens. Elle s'est abîmée en route, notamment le passage de 12 lignes entières et bien visibles avec le sumérien et l'indusien en regard. Ce texte-là, tu es le seul à le posséder et sans doute, à l'heure qu'il est, à l'avoir traduit.

(A suivre)

Recettes

Moelleux rouges de surprise

Ingrédients pour 6 personnes

100 g de jambon blanc
120 g de parmesan
1 pack de sauce tomate cuisinée ail et oignon Heinz
3 œufs
30 g de beurre
60 g de farine
200 ml de lait

Préparation de la recette

La veille, remplir les petites alvéoles d'un bac à glaçons de sauce tomate cuisinée ail et oignon Heinz et mettre au congélateur.

Chauffer le lait dans une casserole avec le beurre et le parmesan.

Préchauffer le four à 200°C.

Couper le jambon blanc en lamelles ou petits carrés.

Battre les œufs en omelette.

Ajouter dans le lait chaud, hors du feu, le jambon, les œufs battus et la farine puis mélanger de façon à obtenir une pâte homogène. Saler et poivrer.

Verser dans les moules en silicone en les remplissant seulement à moitié.

Démouler les glaçons de sauce tomate cuisinée ail et oignon Heinz et en déposer un dans chaque moule.

Recouvrir avec le reste de la préparation.

Enfourner pour 20 minutes en surveillant la cuisson.

Démouler délicatement sur des mini assiettes individuelles. En ouvrant ces moelleux, chacun aura la surprise de voir le cœur coulant à la tomate.

Il est possible de préparer ces moelleux à l'avance et de les passer au four quelques minutes avant de servir.



Les défenseurs plus exposés que les autres footballeurs aux maladies neurodégénératives



Les défenseurs courent plus de risques que les footballeurs évoluant d'autres postes de développer des maladies neurodégénératives du fait de leur recours plus fréquent au jeu de tête, démontre une nouvelle étude rendue publique par l'Université de Glasgow.

Les risques de maladie neurodégénérative chez les gardiens de but ne sont pas plus élevés que dans la population moyenne, pointe cette recherche. Mais ils sont quatre fois plus élevés chez les joueurs de champ, et cinq fois plus

chez les défenseurs, chez qui les blessures à la tête et le nombre de têtes effectuées sont plus nombreux.

La durée de la carrière est un autre facteur de risque, selon l'étude. Celui-ci est deux fois plus élevé que chez un sujet lambda en cas de carrière courte, mais il peut être multiplié par cinq en cas de carrière longue.

"A ce stade de l'étude, nous suggérons que les ballons de football soient désormais vendus avec un avertissement qui stipulerait: «Les coups de tête répétés sur un ballon de foot-

ball peuvent entraîner un risque accru de démence+», a commenté le neuropathologiste Willie Stewart, professeur à l'université de Glasgow, en annonçant des résultats.

"Le facteur de risque de démence ou de maladie neurodégénérative est ici clairement identifié et peut tout à fait être supprimé", a souligné Willie Stewart, allant même jusqu'à préconiser des changements radicaux dans la pratique du sport le plus populaire au monde, comme la réduction voire la disparition des têtes.

"Je n'ai encore jamais eu la preuve que mettre un coup de tête dans un ballon soit bénéfique (pour la santé). La pratique du football est formidable car elle diminue le nombre de cancers et de maladies cardio-vasculaires, mais elle peut aussi provoquer d'effroyables démences et je n'y vois là aucun avantage", poursuit-il.

Pour ses recherches, l'équipe de l'université de Glasgow s'est basée sur l'examen des dossiers de santé d'environ 8.000 anciens footballeurs professionnels écossais et 23.000 individus de la population générale, à différentes époques.

Sport



Les Jeux olympiques ne passionnent guère les jeunes Japonais



Skateboard, surf et escalade ont fait leurs grands débuts dans le programme olympique à Tokyo, suscitant un fort intérêt médiatique, mais une moisson de médailles du Japon n'a pas suffi à convaincre des jeunes du pays rencontrés par l'AFP.

Le skateboard a repris mercredi aux JO après que Yuto Horigome, 22 ans, a remporté la première médaille d'or de l'histoire de ce sport pour le Japon le 25 juillet et que Momiji Nishiyama, 13 ans, était devenue le lendemain la plus jeune médaillée olympique du pays avec sa victoire dans l'épreuve féminine.

Et mercredi, c'est de nouveau une Japonaise, Sakura Yosozumi, qui s'est imposée pour une troisième médaille d'or en autant d'épreuves de skate pour le Japon.

Mais pour Emiya Ajisaka et ses camarades de classe, regarder les JO à la télévision n'est pas une priorité. "Personne ne parle vraiment des

Jeux olympiques autour de moi", dit à l'AFP cet adolescent de 13 ans en jouant au football avec des amis dans un parc proche de certains sites de Tokyo-2020.

"Je regarde plutôt YouTube, je traîne avec mes amis et je joue à des jeux vidéo", ajoute-t-il.

Aux JO, il ne s'intéresse qu'aux matches de la compétition de football. Mais "la Coupe du monde était beaucoup plus amusante, non ?", lance-t-il à ses amis qui acquiescent.

Bien avant que le Japon ne commence à accumuler les titres, dont une médaille d'argent et une de bronze en surf, des sondages d'opinion montraient que les jeunes étaient moins intéressés que les personnes plus âgées par les Jeux olympiques.

Environ 63% de personnes âgées d'une vingtaine d'années avaient déclaré être "assez ou très" intéressées par les JO, contre environ 85% de sexagénaires, selon une

enquête réalisée en 2019 par la chaîne de télévision publique NHK.

"Je ne déteste pas les Jeux olympiques, mais ils ne font pas partie de mes priorités et je ne me sens pas obligé de les regarder en direct", déclare Ryo Kawasaki, un ingénieur web de 24 ans, dans une salle d'escalade à Tokyo.

Selon Munchiko Harada, président de l'Université des sciences de la santé et du sport d'Osaka (ouest du Japon), la pandémie est "l'un des facteurs expliquant le faible intérêt des jeunes".

La crise sanitaire a forcé le report historique d'un an de l'événement et entraîné l'interdiction des spectateurs sur la quasi-totalité des sites olympiques.

Kosei Fujiwara, un collégien de 13 ans, affirme que la décision d'organiser les JO malgré la pandémie l'a rebuté. "C'est une erreur d'inviter un grand nombre de personnes du monde entier à Tokyo où les infec-

tions connaissent un pic", assure-t-il en jouant au basket avec ses amis.

"S'il n'y avait pas de pandémie, j'aurais soutenu les Jeux olympiques".

Cependant, l'intérêt pour le sport parmi les jeunes Japonais reste relativement élevé, avec une envie d'activité physique pendant la crise sanitaire, selon M. Harada.

Mais l'intérêt pour les JO est "clairement faible" en raison notamment de "la variété d'options de divertissement disponibles pour les jeunes", explique ce professeur en marketing sportif.

Hiroto Inoue, un étudiant de 21 ans, explique qu'il "ne prête pas beaucoup d'attention aux Jeux olympiques".

"Je me concentre sur un forum d'affaires sur l'environnement que j'organise fin août", explique-t-il.

Yoshifusa Ichii, professeur de sport et de société à l'Université Ritsumeikan de Kyoto (ouest), pense

que les personnes plus âgées au Japon ont un attachement émotionnel aux Jeux olympiques depuis les premiers Jeux de Tokyo en 1964.

"C'était un événement symbolique qui rappelait aux gens comment le Japon se relevait" de la Seconde Guerre mondiale, dit M. Ichii.

De nombreux jeunes Japonais n'ont pas un rapport similaire avec les Jeux olympiques, selon lui.

Certains adolescents ont été cependant attirés par les JO et notamment par les nouveaux sports.

Haru Fujirai, 11 ans, dit ainsi avoir été inspiré par la championne japonaise de skateboard Momiji Nishiyama.

"J'ai vu une fille qui n'a que deux ans de plus que moi gagner la médaille d'or", relève ce garçon qui a commencé le skateboard l'année dernière. "Je veux m'entraîner davantage et, un jour, participer aux Jeux olympiques".

Les haltérophiles chinois sous le poids des préjugés



Ils ne soulevent pas seulement des barres de 50 ou 100 kilos... Même si leur pays fait des étincelles dans la discipline olympique,

les haltérophiles chinois luttent aussi contre un préjugé bien ancré selon lequel leur sport rendrait petit et difforme.

"On voit à la télévision des athlètes avec de grosses fesses, de grosses cuisses et le visage tout rouge en train de soulever des haltères aux Jeux olympiques", explique Gabriella Qu, qui tient une salle de sport en sous-sol à Shanghai.

"C'est là que les gens se disent: c'est pas très beau, c'est pas l'image que j'ai envie de donner de moi", ajoute la sportive trentenaire, dont le club répond au nom délicat de "Vénus haltérophilie".

En particulier, le sport ne se marie guère avec l'image de grâce et de fragilité attendue traditionnellement des Chinoises.

Xu Weiya, 28 ans, dit avoir entendu "beaucoup de commentaires" de ses parents après s'être lancée dans la discipline à l'instigation de

son mari, lui-même haltérophile amateur.

"Ma mère me disait que les haltérophiles sont tous petits et costauds et que ce sport n'était pas pour moi", raconte-t-elle à l'AFP.

La photo d'une haltérophile chinoise grimaçant en plein effort aux JO a fait polémique sur les réseaux sociaux, l'ambassade de Chine au Sri Lanka accusant l'agence de presse occidentale à l'origine du cliché d'avoir délibérément voulu donner une mauvaise image des athlètes du pays.

La photo en question avait pourtant été reprise sans sourciller par plusieurs médias chinois.

Gabriella Qu explique avoir ouvert sa salle de sport en 2015 précisément pour promouvoir

l'haltérophilie, une activité qu'elle pratique et qu'elle enseigne.

En dépit de la moisson de médailles récoltées dans la discipline par la Chine aux Jeux de Tokyo, grâce à des athlètes qui suivent un entraînement intense dès l'enfance, ce sport est peu accessible au citoyen lambda.

Les amateurs rencontrés chez Gabriella n'en espèrent pas moins que la réussite chinoise sur la scène des JO rende le sport plus populaire dans le pays.

"Les haltères ne rendent ni petit ni gros. Elles ne font que vous donner une bonne santé", assure Xu Weiya, qui ne s'inquiète pas de savoir ce que les autres pensent d'elle.

"La beauté n'existe pas sous une seule forme", assure-t-elle.



Quelle place dans l'histoire de l'athlétisme pour le record de Warholm ?

Le Norvégien Karsten Warholm a défriché mardi matin des territoires chronométriques inconnus en devenant le premier homme de l'histoire sous les 46 secondes (45.94) sur le 400 m haies, posant un jalon dans son sport et dans sa discipline.

Warholm a donné un coup d'accélérateur exceptionnel à l'aiguille du temps. En améliorant son propre record de 76 centièmes de secondes, le Norvégien a, en 45 secondes, fait autant progresser le record de sa discipline que lors des 44 dernières années! Soit la progression observée entre le chrono de référence de l'Américain Edwin Moses en 1977 (47.45) et le précédent record de Warholm réalisé en juin (46.70). Il s'était également écoulé 29 ans entre le record du monde de l'Américain Kevin Young (46.78) et celui de Warholm en juin.

Difficile de le dire, surtout si Wa-

rhholm continue de battre son record tous les mois. Il n'en reste pas moins que la barrière des 46 secondes, franchie pour la première fois ce mardi par un être humain rappelle d'autres jalons. Celui par exemple de l'Américain Jim Hines, premier sprinteur en moins de 10 secondes sur 100 m avec le chronométrage électronique (9.95 le 14 octobre 1968). Ou l'impact de Sergueï Bubka, premier homme à franchir 6,00 m à la perche (13 juillet 1985). Celui encore de Dick Fosbury, inventeur du passage de barre sur le dos en saut en hauteur, lors des Jeux de Mexico 1968.

En terme de performance, on peut citer un autre Américain, Bob Beamon, en longueur également en 1968, qui avait amélioré de 55 cm la marque mondiale en un seul bond pour la porter à 8,90 m. Ce record avait tenu 23 ans avant que Mike Powell ne l'améliore (8,95 m), à Tokyo également. En sprint, l'ère Usain Bolt a également été mar-

quée par une progression foudroyante des records sur la ligne droite (de 9.74 à 9.58), ou le 200 m (19.32 à 19.19).

Soufiane Boukentar éliminé du 1^{er} tour de 5.000 m

L'athlète marocain, Soufiane Boukentar a été éliminé, mardi, du premier tour de 5.000 m lors des Jeux olympiques de Tokyo.

Boukentar est arrivé à la 12^{ème} place de la 1^{ère} série éliminatoire en 13 min 43s et 97/100.

La 1^{ère} place est revenue au Kényan Nicholas Kipkorir Kimeli en 13 min 38s et 87/100, suivi du Canadien Mohamed Ahmed (13min 38s et 96/100) et de l'Américain Woody Kincaid en 13min 39s et 04/100.

La finale du 5.000 m se disputera le 6 août.

Espagne-Brésil, une belle affiche en finale du tournoi olympique de football

L'Espagne, victorieuse après prolongation du Japon 1-0, a rejoint mardi le Brésil en finale du tournoi de football messieurs des Jeux olympiques de Tokyo.

A Saitama, les Espagnols ont mis un terme au rêve de finale olympique du pays hôte grâce à un but en fin de prolongation de Marco Asensio (115e). La frappe enroulée du joueur du Real Madrid n'a laissé aucune chance au gardien nippon Kosei Tani.

Dans les dernières minutes, les Japonais ont tenté en vain d'arracher l'égalisation et le droit de disputer les tirs au but, mais c'est bien l'Espagne, titrée chez elle en 1992 et finaliste en 2000, qui disputera une nouvelle finale aux Jeux.

La sélection espagnole, où figurent six joueurs ayant disputé le dernier Euro, affrontera samedi à Yokohama le Brésil, sacré champion olympique chez lui à Rio en 2016.

A Kashima, les Brésiliens se sont qualifiés à l'issue des tirs au but (0-0, 4 tab à 1) face aux Mexicains, qui seront donc opposés aux Japonais vendredi pour la médaille de bronze.

Dans la première demi-finale entre les deux derniers champions olympiques, revanche de la finale 2012 remportée par les Mexicains, l'ouverture du score n'est jamais arrivée.

Le gardien et capitaine mexicain Guillermo Ochoa, 36 ans, a repoussé l'échéance à trois reprises en première période notamment sur un coup franc du capitaine Dani Alves (23e, 38 ans).

Les Brésiliens ont pensé obtenir un penalty quand José Esquivel a semblé bousculer Douglas Luiz dans la surface, mais après recours à la VAR, l'arbitre s'est ravisé.

Auteurs de 14 buts lors des quatre premiers matches du tournoi, les Mexicains n'ont pas non plus trouvé la faille à l'image de la reprise d'Henry Martín flirtant avec la transversale (45+2).

En deuxième période c'est le poteau droit d'Ochoa qui a repoussé une tête croisée du Brésilien Richarlison (82e), actuel meilleur buteur de la compétition (5 buts).

Toujours à égalité 0-0 à l'issue du temps réglementaire, les deux équipes ont dû recourir aux tirs au but. Une séance lors de laquelle les Mexicains Vasquez et Aguirre n'ont pas converti leurs tentatives contre un sans-faute d'Alves et ses coéquipiers face à Ochoa.

"C'est très spécial de pouvoir participer à des Jeux olympiques et d'atteindre la finale. C'est un grand bonheur pour moi", a déclaré Dani Alves, qui pourrait ajouter un 43e trophée à son palmarès déjà exceptionnel, en cas de victoire en finale.



La chambre de jugement de la Commission d'éthique sanctionne Issa Hayatou

L'ex-patron de la CAF écope d'un an de suspension de toute activité relative au football



La chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA a condamné mardi l'ancien président de la Confédération africaine (CAF), Issa Hayatou, à une suspension d'un an de toute activité relative au football, pour «violation du Code d'éthique» de l'instance mondiale de football.

M. Hayatou doit également régler une amende de 30.000 francs suisses (près de 28.000 euros).

«La chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante de la FIFA a reconnu M. Issa

Hayatou, ancien président de la CAF, ancien président de la FIFA par intérim, vice-président et membre du Conseil de la FIFA, ainsi que vice-président d'honneur de la FIFA, coupable d'infraction à l'article 15 (Devoir de loyauté) du Code d'éthique de la FIFA», précise un communiqué de l'instance.

L'enquête portait sur «les agissements de M. Hayatou en tant que président de la CAF, notamment sur son implication dans les négociations, la finalisation et la signature du protocole d'accord et du

contrat concernant la commercialisation par la société Lagardère Sports des droits médias et marketing des compétitions organisées par la CAF entre 2014 et 2017», précise la même source.

Dans sa décision, la chambre de jugement «a établi, sur la base des informations recueillies par la chambre d'instruction, que M. Hayatou avait manqué à son devoir de loyauté dans le cadre de sa fonction de président de la CAF en signant, au nom de la confédération, un contrat contraire aux principes

concurrentiels avec Lagardère Sports qui a eu des répercussions désastreuses pour la CAF, à la fois d'un point de vue financier (EGP 200 millions) et de son image», note la même source.

En conséquence, la chambre de jugement a «reconnu M. Hayatou coupable d'infraction à l'article 15 de la dernière édition du Code d'éthique de la FIFA et lui a infligé une suspension d'un an de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international».

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

الانتخابات المهنية - إقتراع 6 غشت 2021



من أجل
غرف مهنية
مساهمة في المجهود
التنموي الوطني

Votez la Rose, symbole des candidates et candidats de l'USFP aux élections des Chambres professionnelles